

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

**Région de Sédhiou
Département de Goudomp**

***COMMUNE DE BAGHERE
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNALE
(2016-2021)***

Février 2016

SOMMMAIRE

AVANT PROPOS ET REMERCIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
GLOSSAIRE	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION	5
I. 1. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE	6
1. La phase préparatoire.....	6
2. Le diagnostic participatif.....	6
3. La restitution et validation.....	7
4. La planification.....	8
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE	8
II.1. LE MILIEU PHYSIQUE	8
1. La situation géographique	9
2. Sol	9
3. Relief	9
4. Climat	10
5. La Pluviométrie.....	10
6. La faune.....	10
7. La végétation.....	10
8. L'hydrographie et l'hydrologie	11
II.2 MILIEU HUMAIN	12
1. L'historique du peuplement.....	12
2. La répartition de la population	12
3. L'état et la dynamique de la population.....	12
III. LE ZONAGE	12
1. Définition du zonage	12
2. Justification du zonage	13
3. Présentation des différentes zones	13
IV. DIAGNOSTIC DES SECTEURS	14
IV.1. Secteur primaire	14
1. Agriculture	14
2. Élevage.....	16
3. Foresterie.....	17
4. Pêche	18
IV.2. Secteur Secondaire	18
1. Artisanat	18
2. Énergie	19
3. Micro entreprises	20
IV.3. Secteur tertiaire	20
1. Tourisme	20
2. Commerce	21
3. Transport	21
4. Télécommunications.....	22
5. Épargne et crédit	23
IV.4. Secteur quaternaire	24
1. Éducation	24
2. Santé.....	26
3. Hygiène et Assainissement.....	28
4. Jeunesse, sport et loisirs	28
5. Hydraulique.....	29
IV.5.. Les ressources naturelles de la commune	30
1. Le diagnostic institutionnel et organisationnel	30
2. Le Conseil communal.....	30
3. L'administration locale : la préfecture	33
4. Le Centre d'Appui au Développement Local	33
5. La société civile	34
6. Les ONG et Projets.....	34
V. La synthèse du diagnostic	35
VI. Les axes prioritaires du développement	38
VI.1. Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP)	38
VI.2. Le Plan d'Investissement Local (PIL)	44
VI.3. Le Plan d'Investissement Annuel -(PAD)55	44
VII. La Stratégie de mise en œuvre et d'accompagnement de la Commune	62
VIII. Le Mécanisme de Suivi et Evaluation	62
IX. CONCLUSION	63
X. ANNEXES	64
X.1. ANNEXE 1 : Les données de Zones de la Commune	65
X.2. ANNEXE 2 : L'expression de Besoins des zones	68

Introduction

Le Sénégal est l'un des rares pays en Afrique de l'Ouest qui a enclenché le processus de décentralisation bien avant les indépendances avec la création des communes de Gorée et de Saint-Louis. Cette volonté soutenue des gouvernants d'alors devrait, entre autres, faciliter la mise en œuvre de politiques de décentralisation fiables et porteuses de développement durable. L'adoption du Code de l'Administration Communale en 1966, la création des Communautés rurales en 1972 et la régionalisation en 1996 sont autant d'actes qui matérialisent cet engagement.

Dans le même sillage et pour davantage renforcer la démocratie locale, les nouvelles autorités sénégalaises se sont engagées dans une nouvelle réforme appelée « Acte III de la décentralisation ». Il s'agit de « **préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques ...** » et d'« **Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable d'ici à l'horizon (...)** ». ¹ A ce titre, l'Acte III doit s'adosser sur une politique visant à rendre plus dynamique la participation locale, et l'autonomisation financière des entités territoriales. La mise œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code général des Collectivités locales matérialisé par la **Loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013 modifiée**, qui abroge et remplace les lois n° **96-06 et 96-07**. **L'article 3 de ce code dispose que:**

« Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local.

Les collectivités locales sont seules responsables dans le respect des lois et règlements, de l'opportunité de leurs décisions.

Elles associent en partenariat, le cas échéant, à la réalisation des projets de développement économique, social et environnemental, les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire dans le respect de l'équité de genre ».

En outre, les articles 314 et 315 du CGCL disposent respectivement que les départements et les communes reçoivent les compétences suivantes, l'élaboration et l'exécution du plan départemental de développement (PDD) et du plan développement communal PDC en articulation avec les stratégies et les politiques nationales. Pour traduire cet ensemble de textes juridique, les partenaires au développement tels la Direction d'Appui au Développement local et le PNDL ont proposé aux acteurs de la décentralisation et du développement local un guide pour l'élaboration de document de planification locale, le PRODDEL en a aussi joué sa partition en mettant à la disposition des acteurs les outils y afférents. C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Développement (ARD), dans sa mission de coordination et d'appui technique aux collectivités locales, en collaboration avec PRODDEL comme partenaire financier, appuie douze (12) collectivités locales de la région de Sédhiou dont la commune de BAGHERE dans l'élaboration de son Plan de Développement communal PDC.

Acte III de la décentralisation : Rapport d'étape : diagnostic, propositions de réformes et perspectives, avril 2014, p.5,

I. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur une démarche participative dans le but d'impliquer tous les acteurs de développement de la commune et leurs partenaires dans le processus de concertation, d'identifications des contraintes et des solutions et de planification des axes stratégiques et des actions de développement. A cet effet, différente suivant a été adopté pour l'élaboration du PDC:

1.1 La phase préparatoire

Dès l'entame de la mission, un planning d'intervention couvrant les trois collectivités locales a été élaboré pour la mise en œuvre de la première phase préparatoire. Elle s'est déroulée de la manière suivante :

□ Prises de contacts avec l'ARD, les services techniques et les autorités locales

Une prise de contact avec les différents a permis d'harmoniser les interventions.

□ Information des élus et des populations

Cette activité a été essentiellement menée par les élus locaux qui se sont appuyés sur leurs canaux usuels de communication pour informer les délégués de quartier et les responsables des organisations communautaires de base sur le démarrage des activités de planification, après avoir délibéré sur la décision de lancer le processus. Cette campagne d'information a été l'occasion d'annoncer aux parties prenantes les dates respectives de tenue des ateliers de lancement. En outre, elle a permis d'identifier en moyenne quinze membres de la Commission de planification élargie qui seront conviés aux ateliers de formation par le biais de convocations établies par les autorités locales avec l'appui logistique de l'ARD de Sédhiou.

□ Formation des membres de la CPE

Elle a été organisée pendant une journée au niveau de l'ARD de Sédhiou . Cette formation a été animée par les experts du cabinet, conformément à leurs termes de référence et suite à l'élaboration et au test des différents modules à dispenser.

Ainsi, le choix des bénéficiaires de la formation a été fait de commun accord avec les autorités locales, en sélectionnant les ressources humaines membres des CPE susceptibles d'apporter une réelle contribution au processus de planification.

□ Sélection des animateurs relais

Les animateurs relais ont été choisis dans la commune parmi les membres de la CPE. Ainsi chaque animateur a été affecté dans une zone de la commune pour collecter les données par village.

De commun accord avec les autorités locales et des membres de la CPE, il a été décidé de constituer les équipes d'animateurs relais.

Une fois formés et responsabilisés, ces animateurs relais membres de la CPE devront assister l'équipe d'experts du cabinet dans la préparation et la conduite des différentes phases et activités de planification programmées.

□ Atelier de lancement du processus de planification

L'atelier de lancement a été tenu selon le planning, qui a ouvert les travaux en compagnie du premier

adjoint au maire, entouré de ses collaborateurs.

Pré diagnostic : Collecte des données secondaires, Revue documentaire.

Cette sous-phase a été menée concomitamment aux diverses activités de la phase préparatoire et concernait les tâches suivantes :

- Formation des animateurs relais aux concepts, méthodes et outils de la planification locale participative ;
- Revue et analyse documentaire ;
- Préposition du dispositif opérationnel de collecte de données de terrain et d'animation communautaire en vue du diagnostic participatif, prochaine étape du processus.

1.2 La phase de diagnostic participatif

La phase de diagnostic participatif a vu se dérouler les activités suivantes :

- Prise de contact avec le conseil municipal pour présentation et validation du planning ;
- Réunion de préparation et de mise à niveau des animateurs et responsables de zones ;
- Tenue des ateliers de diagnostic participatif dans chacune des trois zones ;
- Exploitation et consolidation des données de diagnostic zonal ;
- Tenue de l'atelier de restitution des résultats zonaux et validation communautaire ;
- Installation du cadre de concertation.

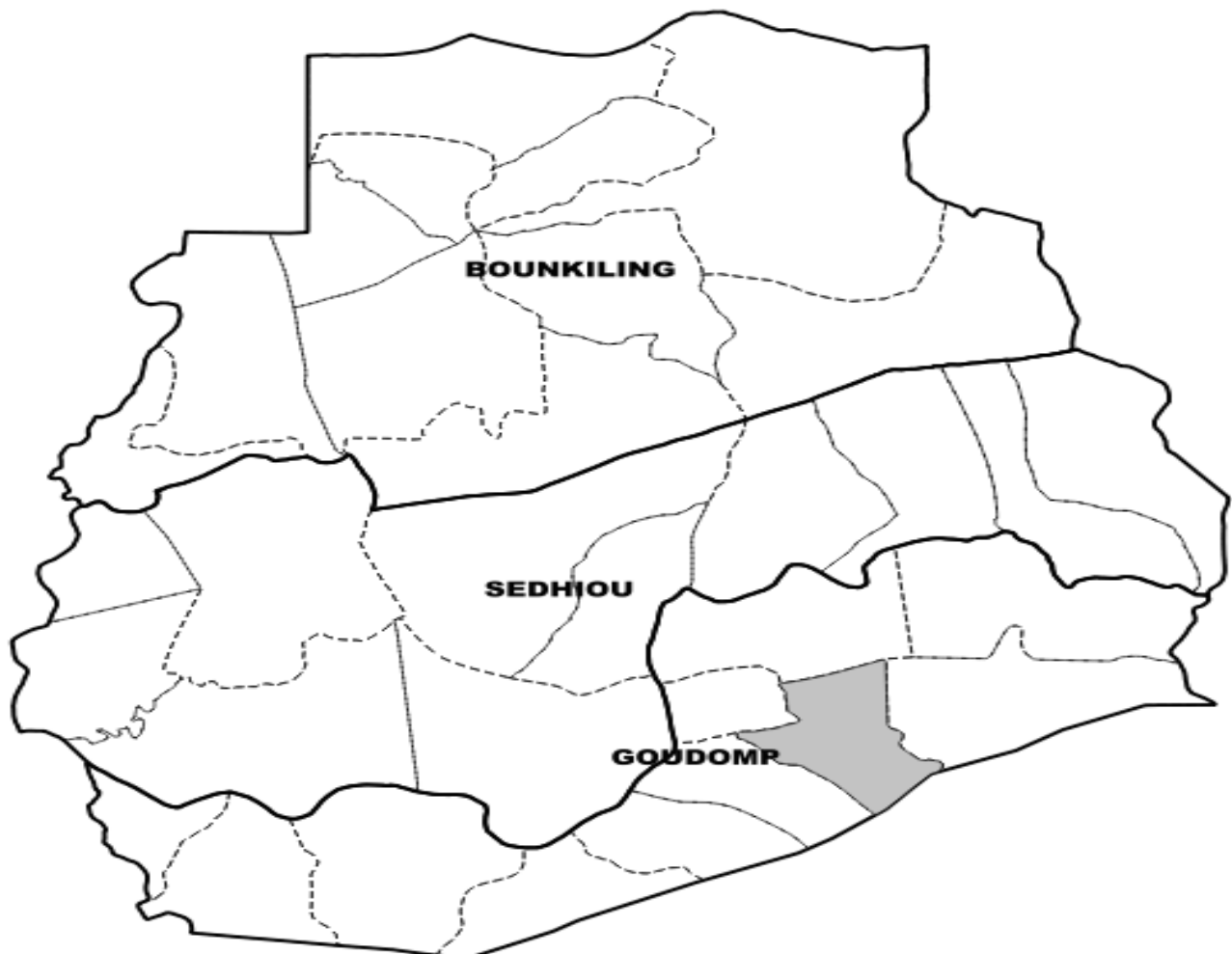
II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

II.1. LE MILIEU PHYSIQUE

1. La situation géographique

La commune de Baghère est une collectivité locale de la région de Sédhiou et plus précisément au département de Goudomp et à l'Arrondissement de Simbandi Brassou. Elle est limitée :

- au Nord par la forêt classée de Balmadou ;
- au Sud par la République de Guinée Bissau ;
- à l'Est (plus précisément au Nord – Est) par la C de Niangha ;
- à l'Ouest par la C de Dioudoubou (au Nord – Ouest) et de Simbandi Brassou (au Sud – Ouest). On n'y accède par la nationale n°6 communément appelée la route du Sud qui la traverse d'Est en Ouest et qui relie Kolda à Ziguinchor. Cette commune issue du démembrement de l'ancien arrondissement de Tanaff, se situe dans la région de Sédhiou, département de Goudomp, est créée par décret n° 2008-1495 du 31 décembre 2008 portant application des modifications de la loi n°72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration territoriale et locale. La superficie de la commune est de 134km². La Commune de Baghère a une population de 10700 habitants répartis dans 23 villages. Sur le plan historique, le village de Baghère a été créé par le Cherif Younouss AÏDARA.

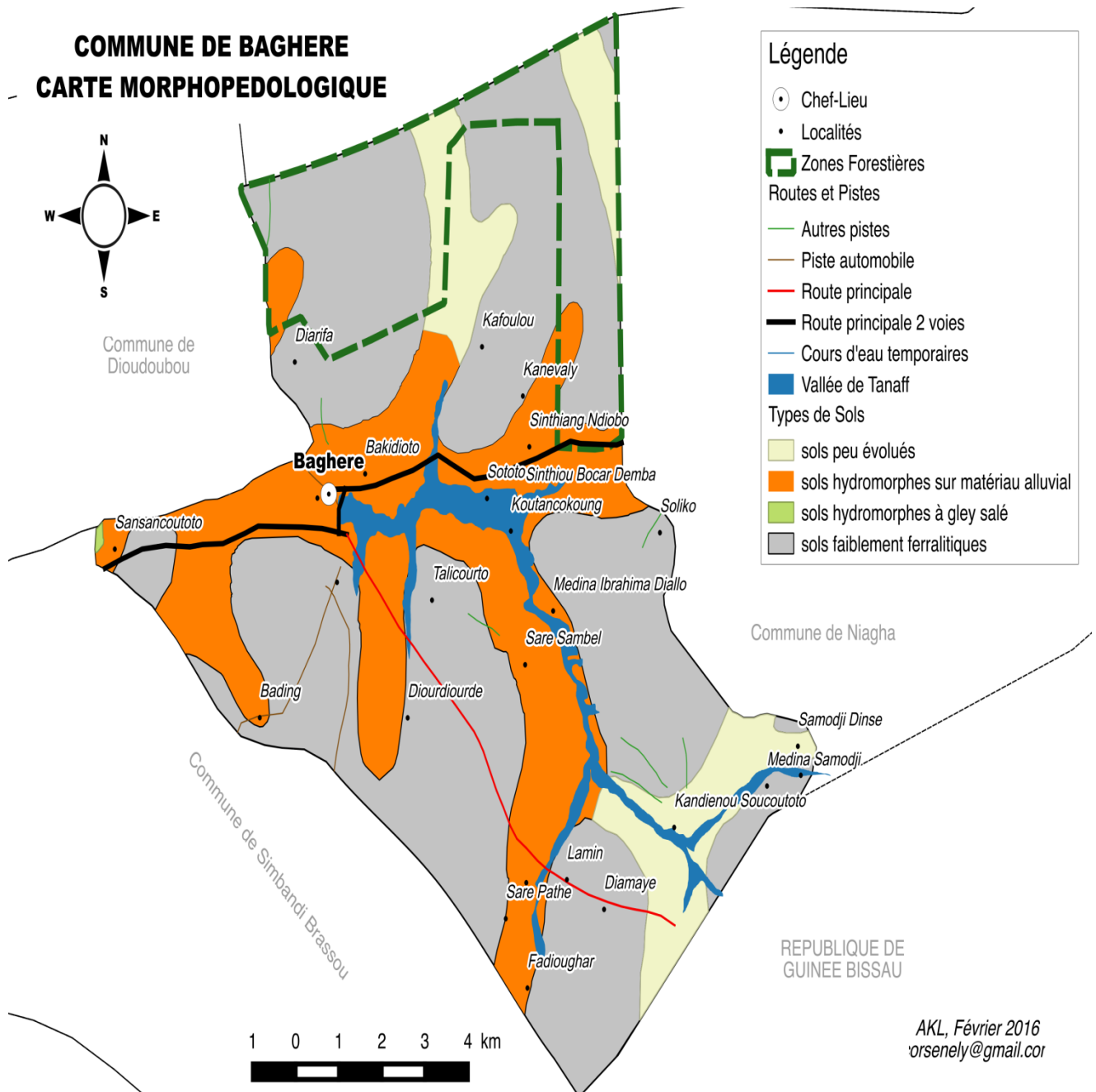


2. Les sols

Les sols sont à dominance argilo-sablonneuse au niveau des plateaux (Deck-Dior) tandis que dans les vallées, on trouve des sols argileux à structure compacte propre à la riziculture (Sols hydro morphes). Cependant on peut noter des différences entre les zones liées au mode d'occupation des sols, aux systèmes d'exploitation ainsi qu'aux conditions climatiques.

3. Le relief

La Commune présente une succession de plateaux ferrugineux tropicaux avec par endroit des affleurements rocheux et de vallées mortes constituées par les petits affluents du fleuve Casamance, avec une pente relativement forte. Des bas-fonds inondables offrent des possibilités d'aménagement agricole et d'abreuvement pour le bétail, d'autant plus que la nappe phréatique y est captée à 3 ou 8 m de profondeur.



4. Le climat

Les températures minimales varient de 16°C en décembre à 23°C en juin, pour des températures maximales variant de 31°C en août à 39°C en mai. Les vents sont périodiques : de novembre à mars l'harmattan chaud et sec souffle d'Est en Ouest ; de mars à mai, les alizés soufflent d'Ouest en Est ; la mousson, annonciatrice de l'hivernage, est présente de juin à octobre.

5. La pluviométrie

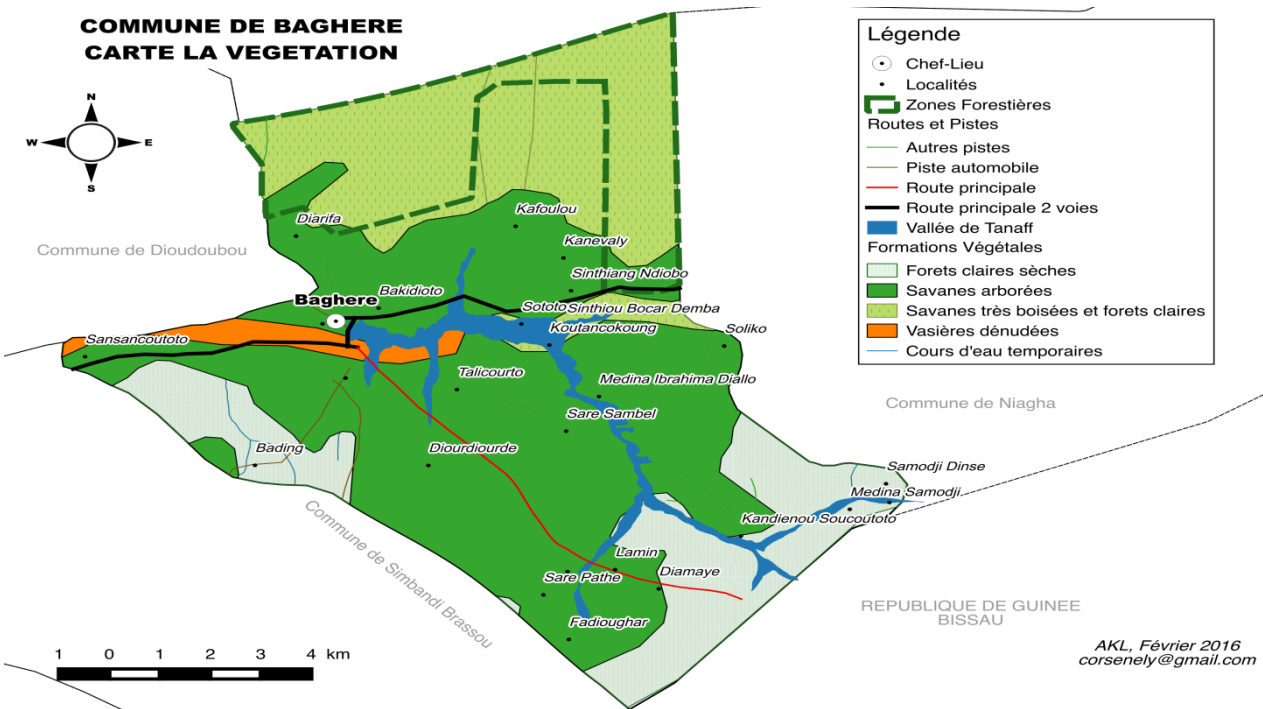
La Commune accuse une pluviométrie moyenne annuelle de 1095,7 mm répartie de mai à octobre sur 74 jours en moyenne ces dix (10) dernières années. Ces données sont typiques des zones à climat tropical humide, avec une saison sèche de sept à dix mois qui alterne avec une saison des pluies de deux à cinq mois. Ces dernières années, la période des pluies s'installe tardivement et ne commence qu'au mois de juin. Ce mois est devenu au fil des années très peu arrosé. Cette année, le mois de juillet qui constituait naguère une période faste, a été très peu arrosé.

6. La faune

La faune sauvage comprend des phacochères (dans la forêt classée de Balmadou), des Patas, des guibis harnachés, des grivets (singes rouges arboricoles), des genettes, des cynocéphales, des petits rongeurs, des biches, des reptiles. L'avifaune comprend des pintades, des tourterelles, des rolliers, des calaos, des rapaces etc. Cependant l'exploitation de certaines espèces par l'homme ainsi que la destruction progressive des habitats sauvages (parcours du bétail, augmentation de l'emprise des cultures) a engendré une forte diminution de cette ressource dans la période récente. Ainsi en dépit des potentialités forestières, les ressources cynologiques sont faibles et localisées presque exclusivement à l'intérieur de la forêt classée. Aujourd'hui la chasse est interdite dans la Commune (le territoire ne compte aucune zone aménagée) en dehors du "permis coutumier" attribué à certains habitants.

7. La végétation

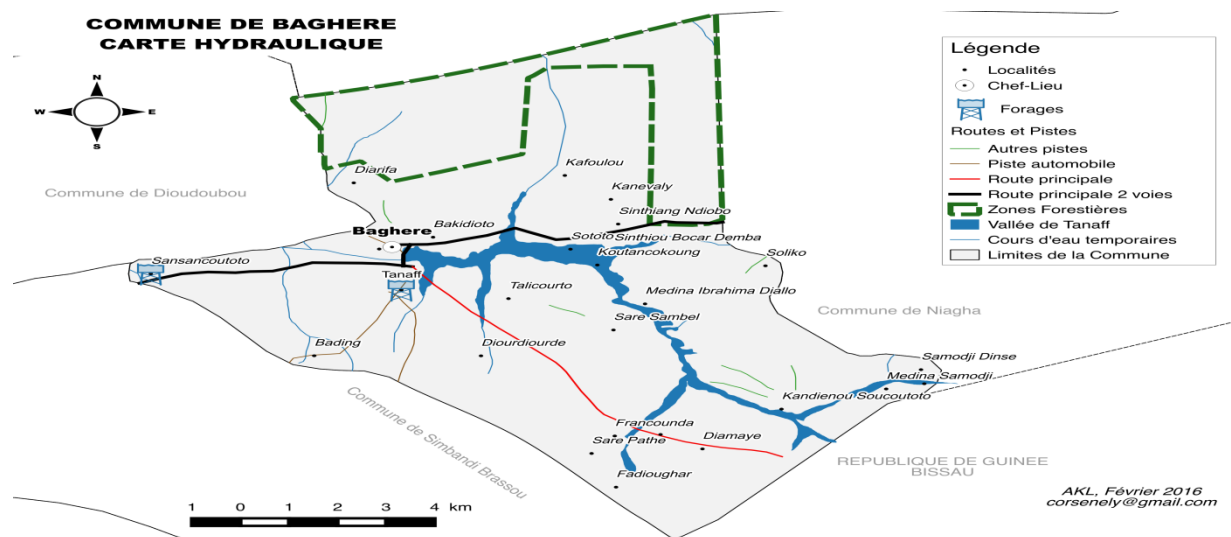
Le paysage est à dominance agraire, les formations forestières étant le plus souvent dégradées et ouvertes. On trouve une savane arborée dense dans la zone forestière avec la présence d'une portion de la forêt classée de Balmadou. La flore y est exubérante et diversifiée. Par ailleurs on trouve une forêt claire au niveau de la bande frontalière de la Guinée-Bissau. Pour le reste il existe des poches dispersées de savanes arborées et arbustives sur l'ensemble du territoire de la Commune. L'intérieur de la Commune est caractérisé par la présence de plaines occupées par des rizières et des palmeraies. Les essences les plus représentées sont les kapokiers (*Bombax costatum*), le Dimb, le Santan, le VEN, le Linke et le Caïlcédrat. On trouve en outre pour les grands arbres le Tali, le Peli et l'Ir. Enfin en dehors des zones frontalières proprement dites, on note la présence, plus rare, de Kadd, de Baobabs, de Néréet de fromagers. Enfin dans les vallées, aux abords des rizières on trouve des palmiers à huile et des rôniers. Par ailleurs, d'autres espèces sont recensées comme le Rat, le Koulocala, le Kinkeliba, le Volosa, le Voloba, le Nianing Soli, le Nianingkoyo et des essences comme le Koudie, le Keliet le laloi. Le domaine forestier est globalement en diminution du fait de l'exploitation de la forêt par l'homme et des incendies fréquents en saison sèche.



8. L'hydrographie et l'hydrologie

La Commune bénéficie d'un potentiel hydraulique très important. En effet, la partie Ouest de la Commune est occupée par le fleuve Casamance dont un affluent remonte vers l'Est.

Elle bénéficie également de 13 mares, 4 marigots et de 2 bassins mais qui, pour la plupart, tarissent aux mois de mars et d'avril et sont progressivement gagnés par le sel. La nappe phréatique connaît un phénomène général de salinisation plus ou moins accentués selon les zones. Elle se situe à une profondeur de 20 à 35 m mais au niveau des bas-fonds elle est à 5 – 7 m.



II.2. LE MILIEU HUMAIN

1. L'histoire du peuplement

Le peuplement des villages de la commune de Baghere s'est fait autour du village de Kandiéou et de Baghere qui constituent des villages traditionnels.

2. La répartition de la population

Les villages sont répartis de manière à peu près égale entre les trois zones que compte la commune, car on a une moyenne de 8 villages par zone. Seule la zone frontalière ou « Kandiéou 1 » compte neuf (9) villages. Malgré son plus grand nombre de villages, elle ne concentre que 35% de la population de la Commune soit 5296 hbts. C'est dans la zone centre (Baghere) où se concentre l'essentiel des populations, plus de la moitié de la Commune, 7 297 hbts (soit 48% de la population). Cela s'explique par le fait que c'est la zone qui concentre l'essentiel des infrastructures économiques et sociales de base. De plus, c'est le chef-lieu de la Commune. La zone forestière Kénéwal quant à elle concentre 17% de la population soit 2559 hbts.

3. L'état et la dynamique de la population

La Commune de Baghere compte 15152 habitants répartis dans les 23 villages qu'elle compte. Cette population est répartie dans 780 concessions divisées en 880 ménages. La population moyenne par ménage est 17 personnes. La population est composée de Mandingues, peulhs, Mandjack, Balantes. L'islam est la principale religion pratiquée dans la collectivité locale avec 95% d'adeptes, ensuite vient le christianisme avec 4% de pratiquants ensuite les autres (animistes) 1%. Les musulmans sont regroupés au sein des trois grandes confréries du pays à savoir l'etidianisme, le mouridisme et la khadyra

III. LE ZONAGE

1. Définition du zonage

Le zonage est une phase importante dans tout processus de planification. Il permet de subdiviser une entité perçue comme un tout en plusieurs sous-entités homogènes. Le zonage trouve sa pertinence dans le fait qu'il permet à travers des critères d'homogénéité et de différenciation, de voir les zones ayant des traits communs au plan physique, démographique et socio-économique pouvant impulser un développement harmonieux et équilibré. En effet dans la Commune le mode d'occupation de l'espace est conditionné par la pédologie de son sol, l'influence du fleuve Casamance et la présence de la forêt classée. Sur la base des critères précités, la Commune de Baghere a été divisée en 3 zones.

ZONE FORESTIERE	Saré Sambel	KENEWAL
	Médina Ibrahima Diallo	
	Kénéwal	
	Sototho	
	Solico	
	Sinthiou Bocar	
	Sinthiang Ndiobo	
	Baghere	
	Kafoul	

La zone centre	Diarifa	BAGHERE
	Bakidioto	
	Sansancoutoto	
	Talicourto	
	Diourdioundé	
La zone frontalière	Lamel	KANDJENOU 1
	Diamaye	
	Samodji Mansa	
	Fadjounghar	
	Kandiénou 1	
	Kandiénou 2	
	Francounda	
	Samodji Dense	
	Saré Pathé	

2. Justification du zonage

Le zonage a été effectué sur la base de plusieurs critères :

- Le critère géographique est le plus déterminant. Ainsi la zone de Kénéwal est caractérisée par la forêt, la zone de kandiénoug par sa position frontalière et la zone de Baghère située au centre de la Commune.
- Le critère économique est déterminé selon les positions des différentes zones. En effet la zone de Kénéwal est dominée par l'élevage et l'exploitation forestière. La zone de centre est dominée par les activités rizicoles et la zone de Kandiénoug dont l'activité économique effectuée est l'arboriculture.
- La dimension historique est symbolisée par le rôle de village de monopole des chefs-lieux de zone qui constitue des cadres de rencontre des communautés avoisinantes.

3. Présentation des différentes zones

- La zone forestière ou la zone de Kénéwal

Les activités économiques sont dominées par l'élevage et l'exploitation forestière. Les habitants sont ceinturés par les champs, les jachères et les vergers (anacardiens et arbres fruitiers). L'arboriculture d'anacarde en pleine progression réduit les aires de jachère. Au-delà, on trouve la forêt classée d'un côté, et de l'autre la vallée plantée de rizières. Ce mode d'occupation vise à préserver les cultures des animaux vivant dans la forêt, phacochère et singe en particulier. Cependant la position des champs par rapport aux vallées, sous l'effet de la pente, relativement forte, favorise l'ensablement des rizières. Le bétail parqué en hivernage dans la forêt s'abreuve au niveau des vallées dès que les mares tarissent après la saison des pluies. Les troupeaux sont alors obligés de traverser le territoire villageois en long, ce qui provoque des dommages lorsque les animaux divaguent dans les champs et les rizières. La forêt classée, qui occupe 46% de la zone, constitue un frein à l'extension des cultures. Le territoire est considéré comme saturé du point de vue de l'occupation de l'espace agricole.

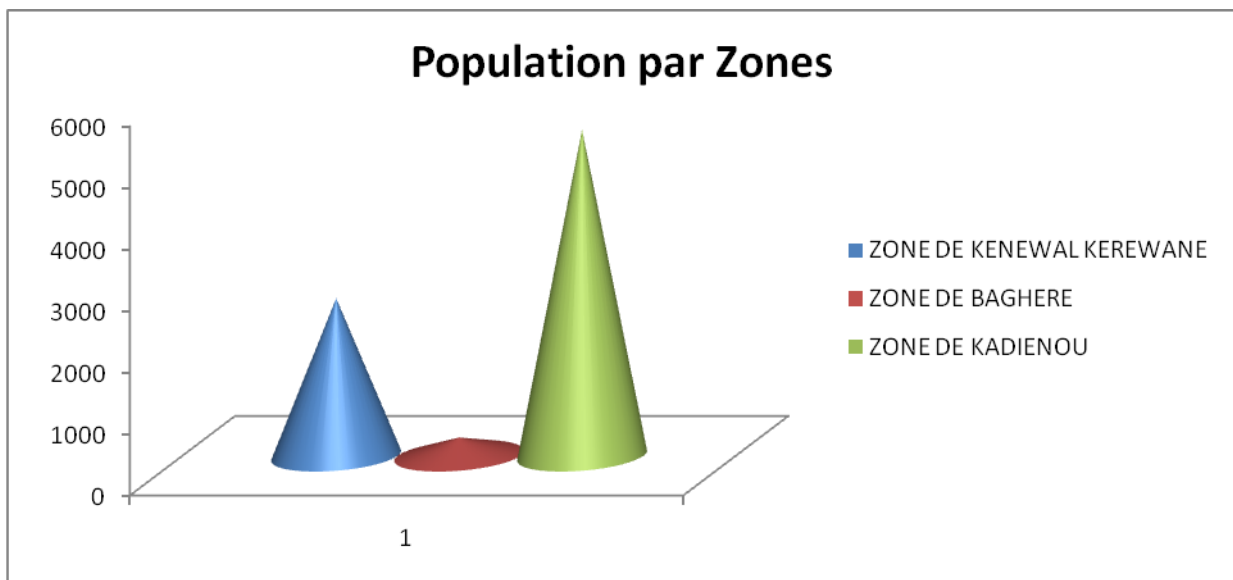
- La zone centre ou la zone de Baghère

Dans cette zone, les habitations et vergers (manguiers, anacardier et agrumes), sont situés proximité de la vallée et n'en sont pas dissociés. Les champs et jachères sont situés de l'autre côté des habitations, parallèlement à la vallée. Les rizières sont ainsi préservées de l'ensablement par la bande

constituée par les habitations et les vergers. Ce mode d'occupation justifie la présence de profonds ravins sur et le long des voies de circulation par ailleurs, on rencontre peu de formations arborées dans cette zone, à l'exception des rôneraies et palmeraie situées dans les vallées. En outre la forte densité humaine en fait un territoire très saturé du point de vue de l'occupation de l'espace agricole.

- ***La zone frontalière ou la zone de Kandiéounou 1***

Les habitations sont ceinturées par les vergers d'arbres fruitiers et d'anacardiens, lesquels sont en développement ces dernières années. Autour, on observe une alternance de champs et de bois (avec une dominance de l'herbe) au gré de la texture du sol. Au-delà on trouve la vallée d'un côté et de l'autre la forêt presque entièrement située en territoire guinéen. La vallée étant peu profonde, la zone est confrontée à un problème d'eau pour la riziculture. Par ailleurs, du fait de l'insécurité de la zone, le bétail qui traditionnellement transhumait en guinée est aujourd'hui coincé entre les champs de culture et les rizières. Les conflits liés à la divagation des animaux se multiplient en hivernage et au moment des récoltes. La jachère y a presque disparu, et on assiste de plus en plus à des mouvements dépopulation vers la frontière à la recherche de terres fertiles, qui favorisent les conflits fonciers entre populations riveraines. Cependant, cette zone est la moins saturée concernant l'occupation de l'espace agricole, en particulier dans son terroir central, du fait d'une plus faible densité de population.



IV. LE BILAN DIAGNOSTIC

IV.1. Le secteur Primaire

1.1. Agriculture

L'activité agricole est la préoccupation de la majorité de la population. Elle constitue un domaine diversifié allant de la riziculture, du maraichage, de l'arboriculture et des grandes cultures. La pratique de la culture agricole est menée de manière traditionnelle au niveau des techniques culturales, du matériel agricole et dominée par l'agriculture familiale au niveau des communautés. L'agriculture au niveau de la commune est dominée par divers problèmes. Sur le plan du matériel agricole la commune ne dispose pas du matériel lourd comme les tracteurs, les moissonneuses batteuses pour pouvoir cultiver de grands espaces. En plus l'accès aux petits matériels est très difficile car il faut partir à

Sédhiou pour régler la partie administrative et financière et repartir à Goudomp pour retirer l'objet. Cette situation empêche à beaucoup d'agriculteur d'accéder aux matériels. A cela il faut ajouter l'entretien et la réparation de ce matériel est délicat vue l'enclavement comme la zone Kandiéoung. Ensuite sur le plan des ressources humaines, les agricultures maîtrise souvent les techniques traditionnelles. Les services d'encadrement au niveau de l'agriculture comme l'ANCAR, ISRA et des ONG sont inexistant dans la commune. Souvent ils sont au niveau départemental et non pas accès à toutes les zones de la commune. A ce niveau les agriculteurs de la localité ne bénéficient des formations techniques pour mieux améliorer leur production surtout au niveau du maraichage. En plus l'obtention des intrants agricoles dans la zone est problématique car le dépôt se trouve au niveau de Goudomp et nécessite plusieurs démarches. Dans ce cadre les intrants arrivent souvent avec beaucoup de retards et son utilisation n'aura pas d'impact sur le rendement. A cela il faut l'accès au financement agricole est inexistant dans la commune à cause de l'absence d'institution financière agricole. Acôté des facteurs humains, il y a des facteurs naturels qui constituent des blocages pour le développement de l'agriculture dans la commune. Ainsi la salinisation des sols constitue un fléau voir un « virus » pour la pratique des activités agricoles. Elle rend impraticable les périmètres maraichers et empêchent de réaliser la culture à toute saison. Ce phénomène est renforcé par la faiblesse de la pluviométrie et l'invariabilité de l'hivernage. Aussi, l'ensablement des sols est un phénomène de blocage de culture rizicole et du maraichage. Il manque une politique d'approche filière de l'agriculture au niveau de la commune de Baghère car il n'y a ni d'unité de transformation ni un cadre de commercialisation comme un marché hebdomadaire pour la commercialisation des produits. A cela il faut ajouter le manque de piste de production comme dans les zones de Kénéwal et Kandiéoung.

Tableau 1 : diagnostic agriculture

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence de champ agricole -Existence de rizière - Existence d'agriculteurs -Existence de périmètres maraichers -Existence de cours d'eau	Manque de matériel Manque de formation Non disponibilité des semences à temps Faible accès au financement Manque d'aménagement des vallées et périmètre maraichers Réticence des populations aux aménagements	Faible pluviométrie Pas de retenue d'eau dans les rizières Manque d'aménagement des zones agricoles. Pauvreté des sols. Ensablement des rizières Manque de matériel adapté Pauvreté, Faible productivité Accès	Faible production Situation de précarité des producteurs Exode rural Difficultés de commercialisation des produits agricoles Insécurité alimentaire et malnutrition	Tracteur et intrants (engrais semence) Herbicide Désalinisation Petite matérielle, clôture périmètre maraicher Equipement matériel arrosoirs, pompe panneau solaire, magasin de stockage, formation pour la transformation des produites -Désensablement -Désalinisation -Construction

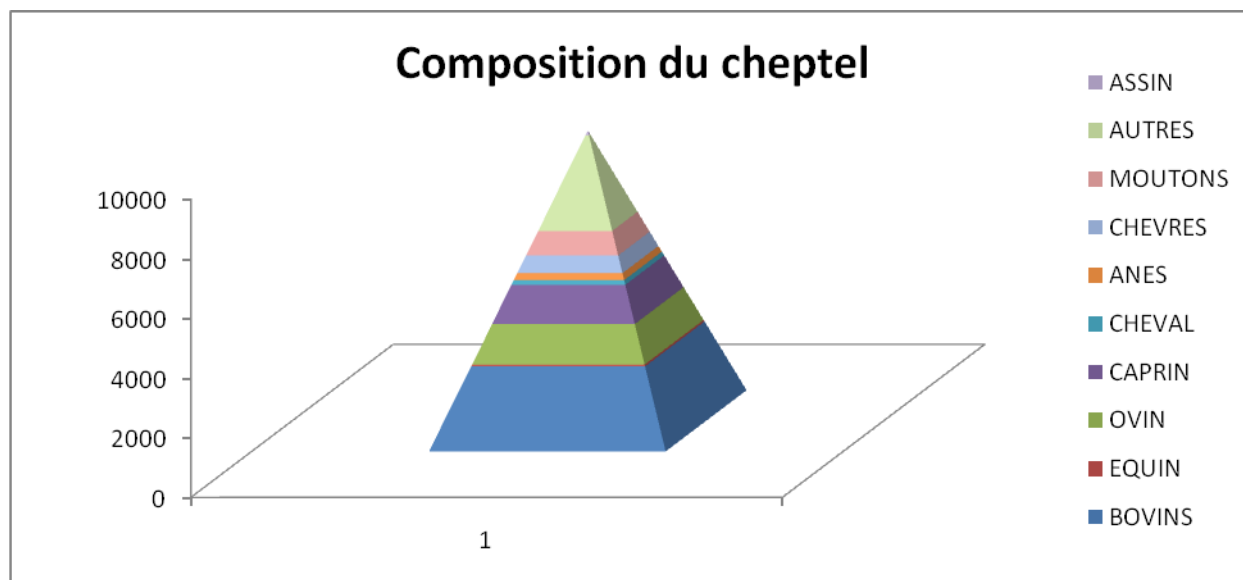
		difficiles aux financements Salinisation des eaux		ferme agricole -Accès au financement agricole
--	--	--	--	--

1.2 .Élevage

L'élevage est une activité pratiquée dans la commune de Baghère. il est composé de gros bétails à savoir les bovins, les équins, les arsin et le petits bétail comme les ovins, les caprins et les volailles. La commune de Baghère dispose environ presque 4500 têtes de gros bétails et presque 6000 têtes de petit bétail. La zone de Kénéwal constitue le cœur de l'élevage au niveau de la collectivité locale. Ce bétail bénéficie d'un tapis herbacé. Ce pâturage n'est pas aménagé et sécurisé. Car les feux de brousse participent à la destruction de cet herbage. A cela la culture fourragère n'est développée dans la zone et il y a la difficulté pour l'accès aux aliments de bétails octroyés par le gouvernement. Ensuite la salinisation constitue un frein au développement de l'élevage dans la zone. Elle a entraîné l'année passée la mort de quatre bœufs. En plus il Ya un manque d'abreuvoir pour le bétail. Acôté le bétail est confronté aux maladies endémiques pendant toute la saison car il y a manque de personnel technique, d'auxiliaire outillé et la disponibilité des outils. A cela s'ajoute le problème du vol de bétail qui est récurrent surtout dans la zone de Kandiéoung à cause de la frontière.

Tableau 2 : diagnostic élevage

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence de bétail et petit ruminant - existence d'un marché de bétail -existence d'espace verte - existence d'auxiliaire	Vol de bétail Inexistence de zones de pâturages aménagés Maladies endémiques Absence d'alimentation sécheresse	Manque de produits de vaccination (à temps) Insuffisance de personnel technique Feux de brousse	Conflits entre agriculteurs et éleveurs Mortalité élevée Faible production laiterie et viande Insécurité alimentaire	Construction d'enclos, insémination artificielle Formation auxiliaire Création des magasins des produits Vent des produits Identification des animaux Unité de transformation des produits l'aitier Forme agro-pastorale Bio gaze



1.3. Foresterie

La commune de BAGHERE dispose d'un massif forestier diversifié. Ainsi une partie du forêt classé de Balmadou se trouve dans la zone de Kénéwal. A côté, il existe des forêts communautaires comme Kandiéno. Ces forêts regorgent des produits ligneux et non ligneux. Il n'existe pas de plan d'aménagement de ces forêts. Elles font l'objet d'une surexploitation de la part des personnes parfois extérieur de la commune. Cette situation entraîne une désertification progressive des forêts accentués par les feux de brousse répétitive pendant la saison sèche. Les comités de vigilances chargés de la protection ne sont pas fonctionnels et ne dispose de matériel pour faire face à la destruction des forêts. Ces menaces sur les forêts peuvent être atténuées par l'élaboration d'un plan d'aménagement qui pourra permettre une exploitation rationnelle des ressources par les populations.

Tableau 3 : Diagnostic Foresterie

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Présence massif forestier Diversité des espèces d'arbres Produit de cueillette (fruits sauvages) Plantes médicinales Présence de la faune (animaux sauvages)	Forêts non aménagées Faible reboisement Carbonisation Agriculture extensif Elevage de prestige	Feux de brousse Manque de personnels Manque de matériels logistiques Exploitation abusive et clandestine	Disparition des espèces Erosions hydrique et éolienne Déforestation (désert) Baise de la pluviométrie	Renforcement de la capacité du comité de vigilance Dotation des matérielle de lutte contre feux de brosse Elaboration du plan d'aménagement de balmadou

Miel				
Bois de chauffe				
Présence de bamboueraie				
Service technique				

1.4. Pêche

L'activité de la pêche est inexistante dans la commune de BAGHERE. Elle se pratique durant la saison de pluie vers Sansancototo. La cours d'eau est envahie par les espaces verts et l'ensablement du fleuve. A cela il faut ajouter la pratique de la pêche non conventionnelle qui empêche la reproduction des produits halieutiques. Face à cette situation, l'aquaculture est en train d'être développée à BAGHERE. Cette activité doit être élargie dans toute la commune.

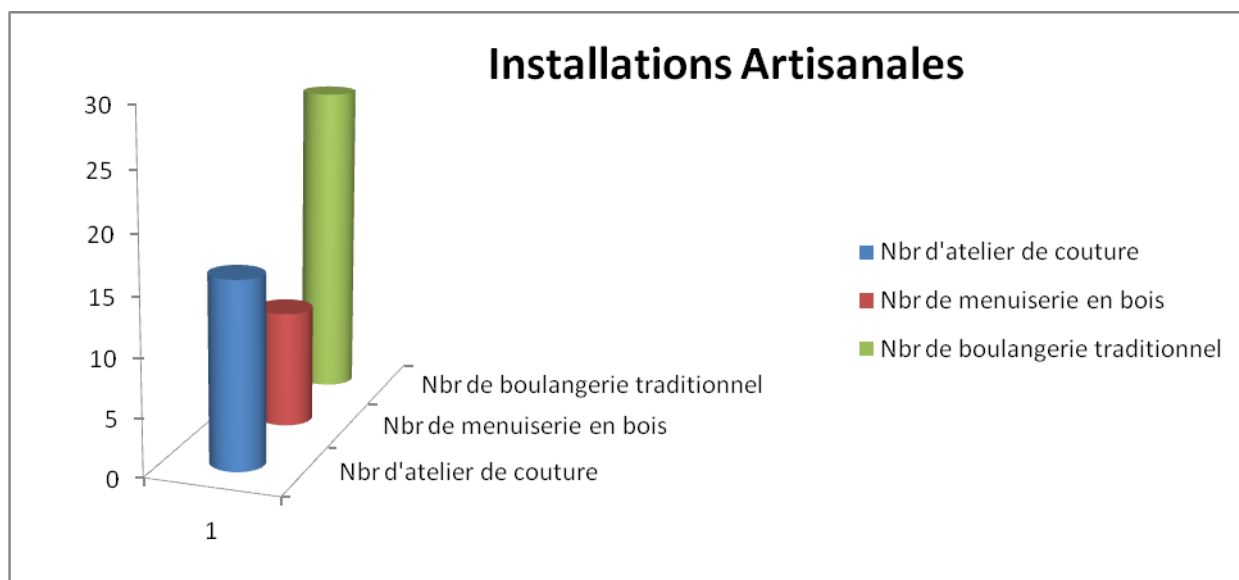
Tableau 4 : Diagnostic activité pêche

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence de cours d'eau -Existence de zone de pisciculture -Existence de pêcheur saisonnier	-absence d'une activité de pêche permanente - manque d'organisation des pêcheurs	-inexistence d'une zone de pêche -	-rupture de fourniture de poisson de manière permanente - absence d'une activité commerciale - absence d'une bonne nutrition	Marado (réhabiliter) -Développement de la Pisciculture - désalinisation des cours d'eau

IV.2. Le secteur Secondaire

1.1. Artisanat

L'artisanat existe de façon dispersé dans la commune. Il est caractérisé par l'existence d'atelier de menuiserie, d'atelier de couture et d'atelier de forgeron. Il existe une scierie dans la zone de Kénéwal. Sa présence n'est pas bien appréciée dans la zone car sa contribution dans la caisse de la commune n'est pas remarquée. Le développement de cette activité nécessite l'installation de centre de formation qualifiante et professionnelle.



2.2.Énergie

La commune de BAGHERE dispose du courant électrique. Il se trouve dans la zone de BAGHERE sur la N6. Le courant électrique est inexistant dans les zones de Kandiong et Kénéwal. A côté les énergies solaires qui ont un bon cadre d'expansion dans la commune n'est pas développées. Les panneaux solaires doivent être privilégiés dans les unités de transformation et les périmètres maraichers et sécurisés pour éviter les vols. En plus le biogaz pourra être exploité vue l'importance de la matière première.

Tableau 5 : Diagnostic secteur énergie

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
l'énergie solaire Charbon Soleil Bois de chauffe Existence de carrière	-Faiblesse du réseau électrique -Inexistence de centrale solaire -Absence de centrale électrique -Absence de lotissement dans certains villages - la non formalisation de l'exploitation des carrières	Pas d'extension Sous exploitation du potentiel Demande supérieur à l'offre Coût élevé des installations	L'insécurité Pourrissement des denrées alimentaires Faible production Manque de développement économique de la zone	-Extension du réseau SENELEC -Réduction du coût du KW -Réduction du coût de l'installation -Création de centrale solaire -Sensibilisation sur le programme de lotissement -Création de biogaz -Baisse des coûts des panneaux

				solaires -formalisation de l'exploitation des carrières
--	--	--	--	--

2.3. Micro entreprises

Le micro entreprise existe dans la commune de BAGHERE de manière souvent informelle. Elle est caractérisée par la boulangerie traditionnelle, les périmètres maraichers des groupements de femme et les vergers de certains individus. Il a un problème de formalisation, de difficultés de financement, d'enclavement dans la zone de Kandiéounng et de déboucher de commercialisation liée à l'absence de marché hebdomadaire et quotidien. Cette activité peut être mise en liant avec le secteur primaire pour un développement inclusif.

Tableau 6 : Diagnostic secteur Micro entreprise

ressources / potentialités	contraintes / problèmes	Causes	conséquences	hypothèses de solutions
-Existence de produits - Existence de GIE -Existence d'un circuit de production de différents produits	-absence d'unité de production -Manque de formation sur les techniques de transformations	- inexistence d'approche filière - absence d'électricité	-détérioration des produits -des revenus faibles -manque de recette pour la commune	-construction des unités de transformations laitières, fruitières - Mise en place des moulins pour la transformation des céréales - Formation sur les techniques de transformation - installation d'électricité

IV.3. Le secteur Tertiaire

3.1. Tourisme

Le tourisme est inexistant dans la communale. Il n'existe pas une politique touristique au niveau communal. Pourtant il existe une potentialité touristique dans la commune. La mairie pourra développer un tourisme religieux au niveau de Baghère foyers religieux et SinthiangNDiobo et un tourisme historique dans la zone de Kandiéounng. En plus la commune doit faire un inventaire du patrimoine culturel et la mise en place d'infrastructure culturelle.

Tableau 7 : Diagnostic secteur Tourisme

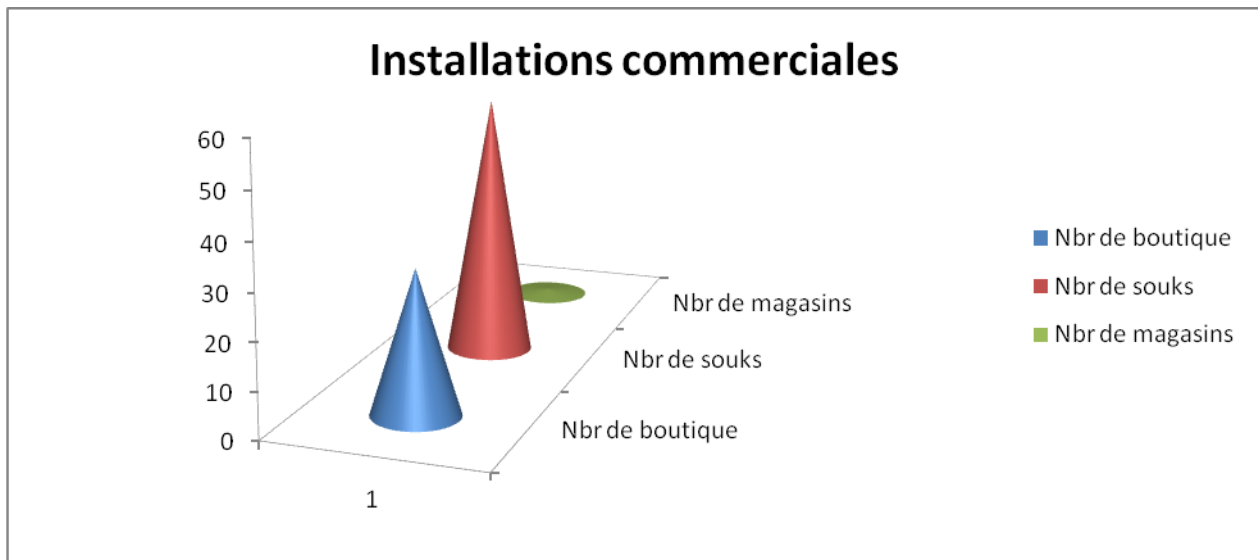
Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Existence d'une cité religieuse	Absence d'activité touristique	Absence de politique touristique	Méconnaissance de la commune	Définir une politique touristique autour de la religion et des coutumes

3.2. Commerce

Le commerce est développé dans la commune de BAGHERE. Mais il est monopolisé par la commune de TANAFF voisine vue la proximité entre les deux chefs lieu communal. Ainsi le marché quotidien de BAGHERE se trouve au niveau de TANAFF. A cela la commune dispose des produits locaux commerciaux issus du forez et du paramètre maraichers. Cette activité est renforcée par la proximité de la zone de Kandié nou avec la frontière avec la Guinée Bissau. Mais l'enclavement de la zone, le manque de marché hebdomadaire et quotidien, la difficulté d'accès au financement constituent des facteurs bloquants le développement de l'activité commerciale. Sur ce point la commune est en train de créer un marché quotidien à BAGHERE, un marché hebdomadaire dans la zone de Kénéwal et Kandié noung

Tableau 8 : Diagnostic secteur Commerce

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-existence d'une zone transfrontalière - existence de produits commerciaux	-Enclavement de la zone -Moyens logistiques faibles Fraude, Pas de grossiste Accès aux crédits difficiles -Difficultés de libre circulation des biens et des personnes	Absence de piste de production Inexistence de marché quotidien et hebdomadaire	Pauvreté Disparition de petites boutiques Prix élevés des denrées	Création de magasin Facilité d'accès aux crédits Création marché quotidien Création marché hebdomadaire Magasin de stockage



3.4. Transport

La commune de BAGHERE est traversée par la N6 réhabilité tout récemment par MCA. Elle traverse certains villages de la zone de Kénéwal et Baghere. Alors la zone de Kandiéoung, certains villages de Kénéwal comme SaréSambel et de Baghere comme Kafoul ont un grand problème pour accéder à la route. A cela il faut ajouter la difficulté d'accéder certains endroit durant l'hivernage. La nécessité de mettre en place des ponts est important pour faciliter la circulation

Tableau 9 : Diagnostic secteur transport

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence de piste traditionnelle - engagement des populations pour l'ouverture des pistes dans les villages	-absence de piste de production -manque de dragage des routes - absence de pont	-cherté de l'investissement au niveau du transport -Manque d'entretien des pistes de production	-Enclavement et pourrissement des produits agricoles et forestiers - difficultés de déplacement durant la saison de pluie	- Construction de piste de production - dragage des pistes traditionnelles Axe : saresambel – kandienou Samodji -- Axe : saresambel – sarebounama-- Axe : saresambel-talicourtoto -Tanaff Axe : kénéwal – saresambel – kandienou-- Pont : sarebounama – saresambel -- Pont : nioro – sambel-- Pont : talicoutoto –

				sototo-- Axe : kafoul- bakidioto Axe : diarifa – baghére-- Axe : diarifa – kafoul Axe : sansancototo - baghére Axe : kafoul – kénéwal Pont kafoul – sinthiang - kafoul Pont sansancototo - baghére Tronçon tanaff – kandienou - samodji - vessenko Tronçon fadiougar – francouda Un pont entre kandiéno 2 - lamel Diamaye – kandiéno – salico – santandiang LamelKandiéno 2 - sarébounama – kénéwal Francounda- saresambel-Kenewal Samodji mansa- Samoddji dansa
--	--	--	--	---

3.5. *Télécommunications*

La commune de BAGHERE dispose de trois antennes téléphoniques à savoir l'orange, expresso et tigo. Chaque zone dispose d'une antenne. Cette faible couverture entraîne le manque de réseau dans la zone. En plus la commune de BAGHERE ne dispose pas de service informatique et de radio communautaire. Le NTICS est inexistant dans cette zone dont l'activité est monopolisée par la commune voisine à savoir TANAFF.

Tableau 10: Diagnostic secteur Télécommunication

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Orange Tigo Expresso	Faible couverture réseau Absence ADSL Tarif élevé -absence de contribution des antennes -absence de radio communautaire Absence de centre informatique	-manque de couverture à l'intérieur de la commune - inexistence de la radio	Communication difficile Difficulté accès à la connexion internet	-Implanter antennes relais en profondeur -création de radio communautaire -Création de centre informatique sur les TIC

3.6. Épargne et crédit

La commune de BAGHERE ne dispose d'aucune structure d'épargne et de crédit. La faiblesse de cette activité rend difficile l'accès au financement pour assurer un investissement dans les secteurs porteurs de projets. En plus la commune ne profite pas de nouvel type de financement mis en place par le gouvernement comme le BNDE, le FONGIP, le FONSI et le PAPEJ.

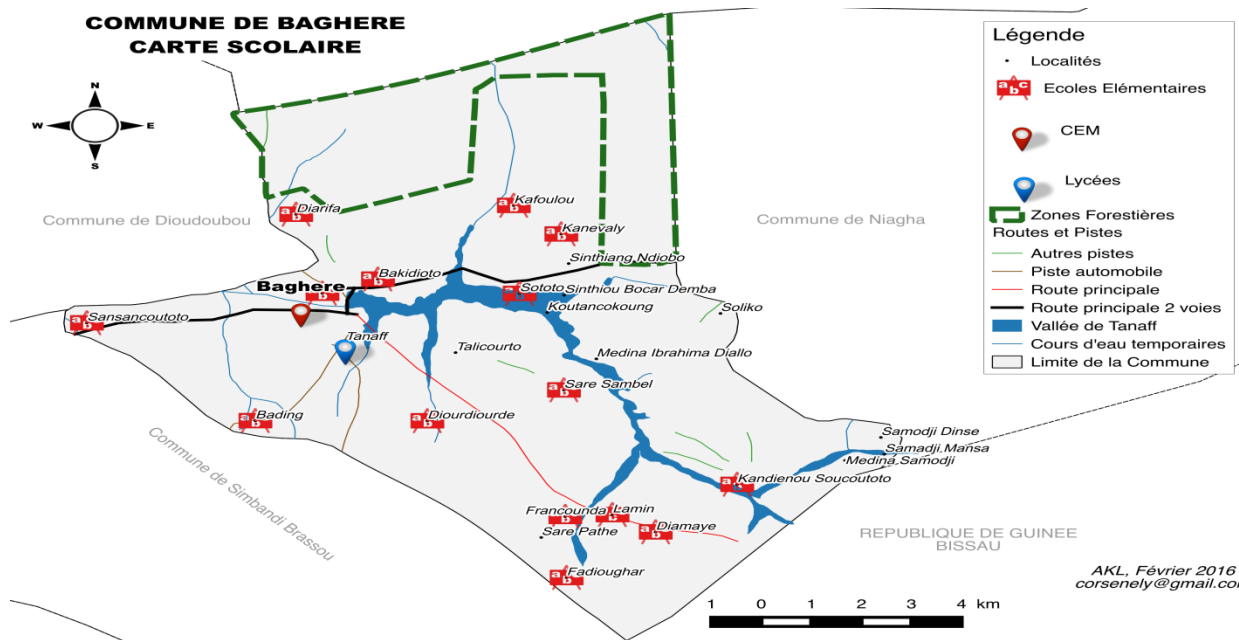
IV.4. Le secteur Quaternaire

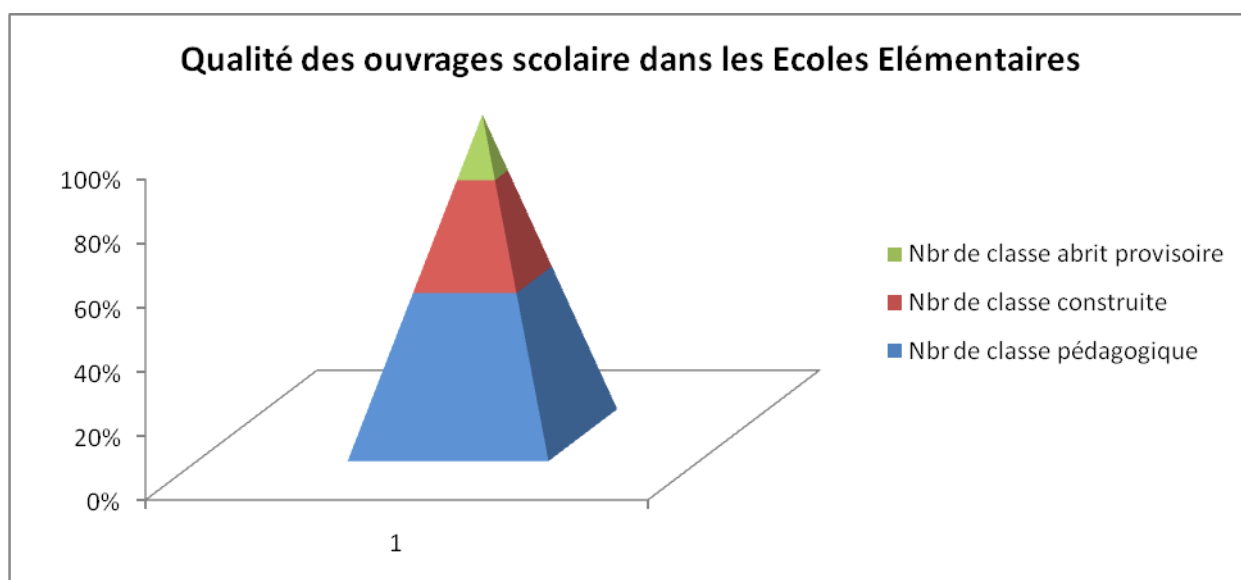
4.1. Éducation

L'éducation constitue un domaine important dans la zone. La commune de BAGHERE dispose de treize écoles élémentaires sur les vingt-quatre villages. Ainsi au niveau de la zone Baghère sur les sept villages les six disposent d'une école, la zone de kandiéoung sur les neuf villages quatre disposent d'une école primaire et la zone de kénéwal sur les sept villages trois disposent d'écoles. Au-delà de la présence de ces écoles, la plupart manque de classes construites, de clôtures, d'équipement pédagogique comme les tables bancs, de construction de bureau pour le personnel administratif, de réfection de toilettes. A cela les classes double flux sont nombreuses dans la commune. En plus la commune ne dispose pas de la CEM. Cette situation un abandon important dans la zone surtout de Kandiéoung dont les élèves ont une difficulté de continuer les études. Sur ce point la Maire a annoncé que la commune de BAGHERE a obtenu la création de deux CEM dont la réalisation doit être faite par les populations. Aussi, l'enseignement religieux dispose d'une école arabe et des daaras sont institués partout dans la commune. Ainsi la mise en de daïras moderne dans la commune est une nécessité pour mieux encadrer les enfants. En plus l'enseignement de l'alphabétisation effectué par les projets doit être institué par la commune pour faciliter l'éducation d'une masse importante des citoyens.

Tableau 11 : Diagnostic secteur Education

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence d'école élémentaire - Existence d'élèves - Existence d'une école coranique - Existence de daïras -Existence d'enseignant pour l'alphabétisation	-manque de personnel enseignant -manque d'infrastructure équipement dans l'établissement -manque de matériel informatique -Déficit de matériel didactique -Manque de commodité de latrines, -Absence d'un CEM dans la commune -Manque d'équipement des daïras -Manque de salle d'alphabétisation	-Insuffisance d'investissement dans les constructions de classes -Insuffisance de recrutement d'enseignants -Absence d'implication de la communauté	-multiplication des classes spéciales - abandon scolaire - analphabétisme -accentue des résultats scolaires	Clôture – -construction du bureau, du magasin, de salle d'information, bibliothèque -point d'eau, - électrification, - équipement de table banc, matérielle didactique -ré habilitation de latrine - augmentation d'enseignant - construction de locale et réfection de daïras et l'école coranique - construction de salle d'alphabétisation





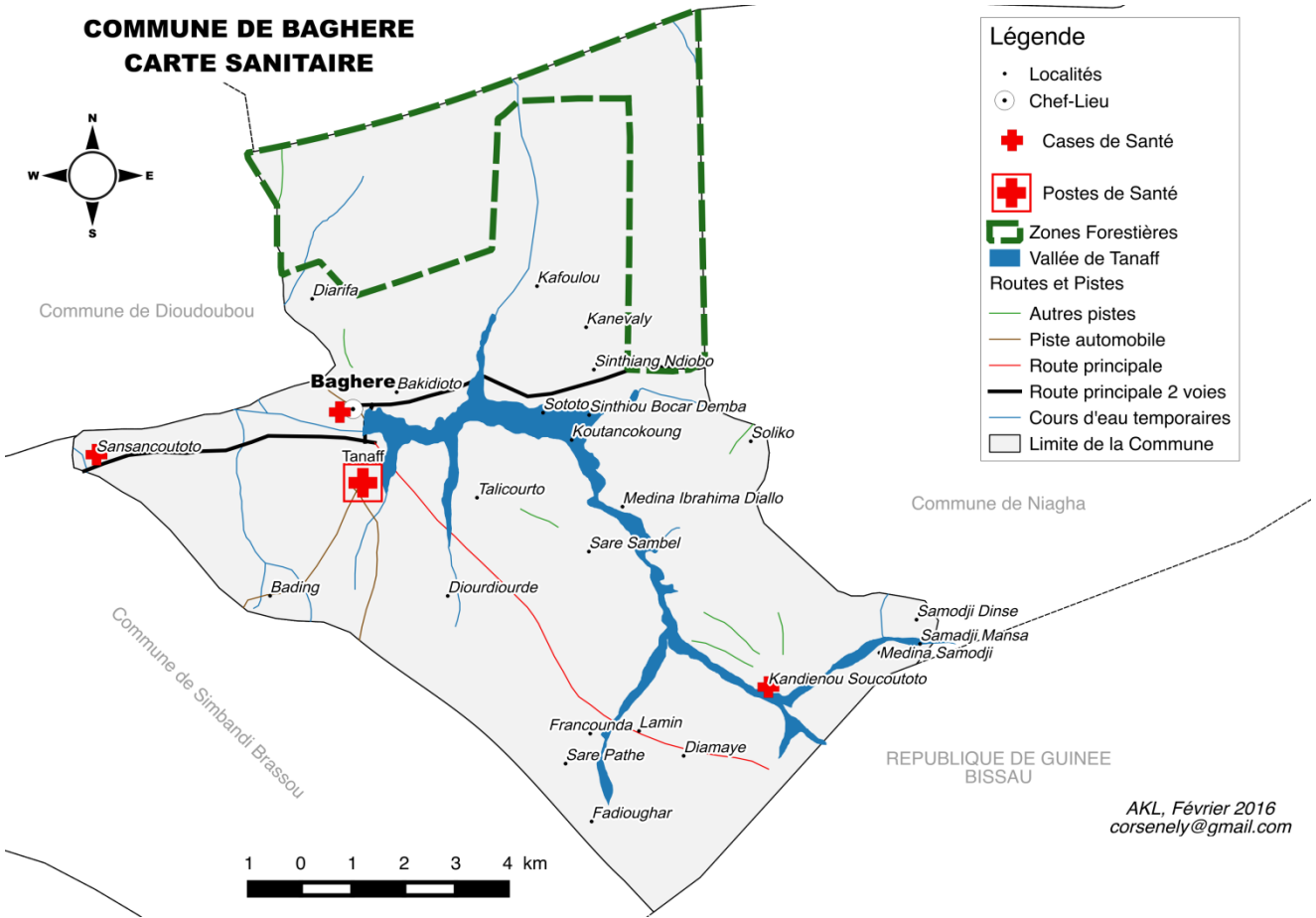
4.2. Santé

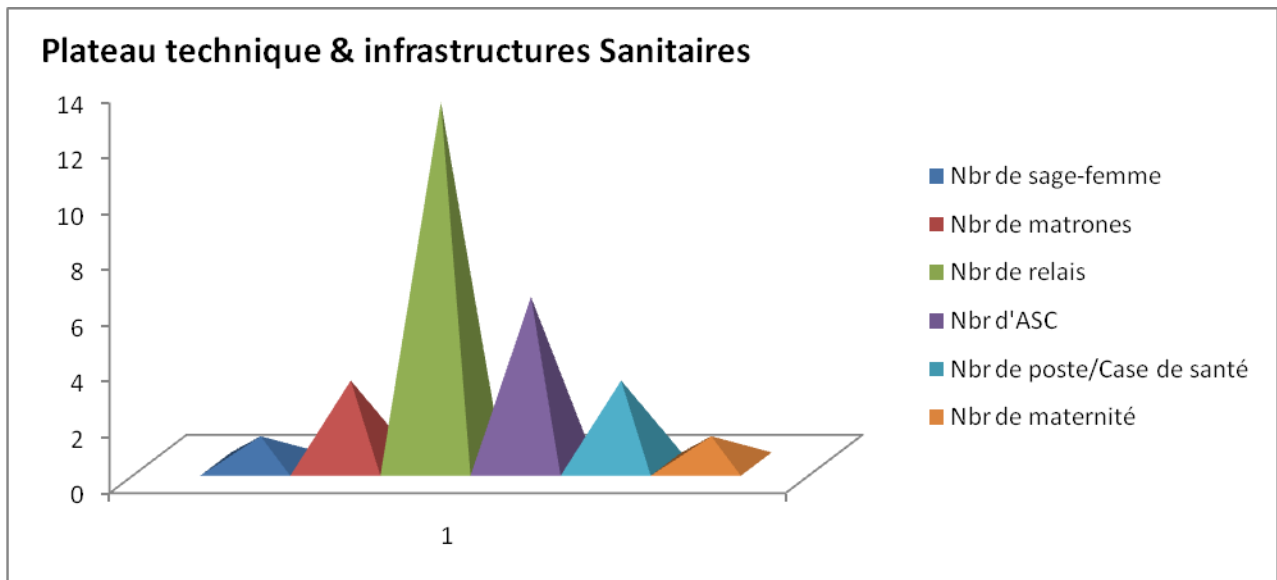
La commune de BAGHERE dispose d'une case de santé à Kandiéoung et une case de santé non reconnue à Baghère. Elle ne dispose pas de poste de santé. Cette situation crée des difficultés sanitaires dans cette collectivité locale. L'évacuation et la prise en charge sanitaire constituent une difficulté accentuée par l'absence d'un personnel qualifié. Ainsi la construction d'un poste de santé devient un impératif dans cette localité surtout au niveau de la zone de Kandiéoung. Elle doit être complétée par la multiplication des cases de santé.

Tableau 12 : Diagnostic secteur Santé

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une case de santé reconnue - existence de volontaire sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de cases de sante - absence de poste de santé dans la commune -Insuffisance de personnel qualifié et spécialisé -Déficit d'équipements dans les cases de sante -Déficit de médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> -déficit d'investissement et de recrutement de personnel sanitaire -insuffisance de médicament pas et d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> -manque de suivi des consultations pré- natales -prise en charge défaillante de la population matière de sante 	<ul style="list-style-type: none"> Clôture de la case de santé et extension de la salle de maternité - électrification, - Renforcement de capacité des agents de santé (ASC) -point d'eau moderne -Construction de poste de santé -Reconnaissance de case de sante -Ambulance, -équipement (lit pour hospitalisations , matelas , chaise ,

	<p>dans les postes et cases de sante</p> <p>- difficultés d'évacuations des malades</p>			<p>construction des magasin , salle de réunion , puits moderne),</p>
--	---	--	--	---





4.3. Hygiène et Assainissement

La politique de l'hygiène et de l'assainissement est inexistante dans la commune de BAGHERE. Ainsi la conservation et le traitement des déchets sauvage constituent ne sont pas organisés au sein de la commune. En plus les évacuations d'eau pluviale et usé n'existe pas à part les travaux du MCA.

4.4. Jeunesse, sport et loisirs

La démographie de la commune de BAGHERE est dominée par la jeunesse. Elle est souvent concentrée au niveau des écoles et dans les travaux agro-pastoraux. Cette jeunesse est regroupée au niveau des ASC, du conseil de la jeunesse et du mouvement de développement. Ainsi la plupart des jeunes ne sont pas dans des structures formalisées. En plus des infrastructures de promotion de la jeunesse et des loisirs comme les aires de jeux, le foyer des jeunes et les centres socio-professionnels ne sont pas développés dans la commune. Sur le plan sportif, le manque des infrastructures, l'absence de filiation des ASC et le manque de diversité des catégories sportives freinent le développement du sport.

Tableau 13 : Diagnostic secteur jeunesse, sport et loisirs

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence d'une jeunesse -Existence d'ASC -Existence d'espace -Existence de site historique Terrain sport équipement plateau multifonctionnelle	-Absence de l'air de jeux réglementaire -Absence de formalisation d'ASC -Absence d'infrastructure sportive -Absence de technicien de la culture et du	- absence de politique de la jeunesse communale - manque de formation des jeunes - la non valorisation du patrimoine culturelle	-Exode rural et immigration - inexistence de l'historique culturelle de la commune - la non-participation des ASC informelles - inexistence de	-Construction Foyer des jeunes - obtention et clôture aire de jeu -reconnaissance et affiliation des ASC Accès des jeunes au micro-projet Sensibilisation-

	sport -Absence de formalisation de la diversité culturelle -Absence de foyers socio-culturels	-	cadre d'expressions culturelles et sportives des jeunes	Formation des jeunes Construction structure socio-culturelle Création patrimoine culturel de la commune Organisation de la journée communale Redynamisation des arbres à palabre villageoises
--	---	---	---	---

4.5. Hydraulique

La commune de BAGHERE est dominée par la présence des puits traditionnels. Le forage et les puits modernes et améliorés sont quasi inexistantes dans la commune. A cela la zone de Kénéwal a un problème crucial d'approvisionnement d'eau en période de saison sèche. En plus la salinisation constitue un problème au niveau de la nappe d'eau.

Ensuite les infrastructures hydrauliques doivent prendre en compte l'approvisionnement en eau du bétail par la création des bassins de rétention et des mini forages.

Tableau 14 : Diagnostic secteur hydraulique

Ressources / Potentialités	Contraintes / Problèmes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-Existence de puits traditionnel - existence de cours d'eau	- absence de forage - salinisation de l'eau - la non maîtrise des eaux de pluie	-La cherté de l'investissement -Absence de technicien au niveau communal	-insuffisance de fourniture en eau potable -Utilisation des eaux de puits traditionnels - rupture de l'eau durant l'année - difficulté de survie des animaux	Barrage eau potable Forage Puits modernes

IV.5. Les ressources humaines de la commune

5.1. Le diagnostic institutionnel et organisationnel

La commune de Baghere fonctionne sur la base d'institution locale. La Mairie constitue l'infrastructure institutionnelle de la commune. Quant aux structures administratives elles se trouvent au niveau de l'arrondissement. Quant aux organisations nous avons les associations communautaires de base (GIE,ASC,daaras), des ONG, des programmes.

5.2 .Le Conseil communal

La commune de Baghere, à l'instar des autres Commune du pays est gérée et administrée par un conseil municipal considéré comme l'organe délibérant. A ce titre et au regard des prérogatives que lui confèrent les lois et règlements de la décentralisation, le conseil municipal est chargé de définir et de conduire les missions de développement de la commune. Le conseil municipal est censé disposer de ressources matérielles, financières et humaines qui constituent le socle sur lequel repose le fonctionnement du conseil municipal. Le statut tout particulier de nouvelle création fait que Baghere est encore dépourvue en ressources. Pour ce qui est des ressources matérielles la Commune dispose d'un hôtel Communautaire en construction ; elle ne dispose pas de véhicule de fonction du Maire, d'ordinateur. Pour ce qui est des ressources matérielles, la Commune possède une cinquantaine de chaises et d'une table de réunion. .

– Les ressources financières devraient être la taxe municipale, aux amendes forfaitaires, aux patentes et la dotation de l'état. Toutefois d'énormes difficultés sont enregistrées à ce niveau : la faiblesse du taux de recouvrement de la taxe et de la dotation de l'état. Il convient de noter que depuis leur entrée en fonction, la taxe rurale n'est pas recouvrée. Concernant les ressources humaines, l'équipe du conseil municipal de Baghere est composée de 46 membres dont 22 femmes. Le Maire est secondé dans ses tâches quotidiennes par deux adjoints et de 10 commissions. Le Maire est appuyé par un assistant à l'Etat civil et un secrétaire.

Tableau 15 : Présentation de l'équipe municipale

N	Prénoms & Noms	Fonction	Commission	Sexe	Village	Profession	Nb Mandat	Niveau d'instruction
1	SANE Aboubacar	Maire		M	Bakidiotou	Enseignant	1	Terminal
2	SADIO Assane A.	1 ^{er} Adjoint		M	Kandié nou 1	Enseignant	1	Terminal
3	FATY Mamakéba	2 ^{ème} Adjoint		M	Sansancoutoto	Menuisier	1	Arabisant
4	YAFFA Mady	Président	Planification et finance	M	Sansancoutoto	Commerçant	1	Arabisant

5	MBALLO Maïmouna	Présidente	Aménagement territorial	F	Médina I. Diallo	Cultivatrice	1	6 ^{ème}
6	DACOSTA Benjamin	Membre	Finance	M	Bakidio to	Cultivateur	1	3 ^{ème} collège
7	KOROBOUN G Ndeye	Présidente	Santé	F	Diarifa	Commerçante	1	Terminal
8	KOROBOUN G Ghansou	Membre	Domanial	M	Sansan coutoto	Couturier	1	Arabisant
9	SONKO Aissatou	Membre	Culture	F	Kandié nou 1	Commerçante	1	
10	BALDE Bouba	Président	Domanial	M	Kénéwal	Cultivateur	1	
11	GASSAMA Dianké	Membre	Aménagement	F	Kafoul	Cultivatrice	1	
12	SAGNA M. Lamine	Président	Education	M	Diarifa	Enseignant	1	Terminal
13	SANO Fatou	Membre	Culture	F	Bakidio to	Commerçante	1	
14	MANDIANG Malang	Membre	Education	M	Kandié nou 2	Cultivateur	1	CM2
15	SAGNA Binta	Membre	Coopération	F	Kandié nou2	Cultivatrice	1	
16	BALDE Mamadou	Membre	Santé	M	Fadjou nghar	Opérateur	1	Terminal
17	BALDE Penda	Membre	Santé	F	Solico	Cultivatrice	1	
18	MANE Salim	Président	Jeunesse	M	Kafoul	Cultivateur	1	
19	MANE Yanfou	Membre	Domanial	F	Franco unda	Cultivatrice	1	
20	TOURE Abdoulaye	Membre	Jeunesse	M	Kafoul	Cultivateur	1	
21	BA Fatoumata	Présidente	Coopération	F	Bakidio to	Commerçante	1	CM2
22	KANDE Ousmane	Membre	Aménagement	M	Lamel	Cultivateur	1	

23	BALDE Fatou	Présidente	Culture	F	Samodj	Griotte	1	
24	KANDE Samba	Membre	Environnement	M	Médina I. Diallo	Cultivateur	1	
25	DAHABA Mariamadindin g	Membre	Environnement	M	Diarifa	Cultivatrice	1	
26	KAMBAYE Fanta	Membre	Finance	F	Bakidio to	Cultivatrice	1	
27	MANDIANG Souleymane	Président	Environnement	M	Kandié nou 1	Cultivateur	1	
28	CISSE Mabinta	Membre	Culture	F	Kafoul	Cultivatrice	1	
29	BALDE Amadou	Membre	Finance	M	Kénéwal	Menuisier	1	
30	KANDE Aissatou	Membre	Aménagement	F	Sinthia ngdiobo	Cultivatrice	1	
31	MBALLO Ansata	Membre	Santé	F	Lamel	Cultivatrice	1	
32	TOURE Tapha	Membre	Environnement	F	Sansan coutoto	Cultivatrice	1	
33	SAGNA Alphousseyni	Membre	Education	M	Baghère	Enseignant	2	
34	KANDE Ousmane	Membre	Environnement	M	Lamel	Commerçant	1	3 ^{ème}
35	FATY Karim	Membre	Culture	M	Sinthia ngdiobo	Cultivateur	1	
36	DIANE Phinton	Membre	Culture	F	Baghère	Cultivatrice	1	
37	SEYDI Aziz	Membre	Education	M	Baghère	Enseignant	1	
38	DIOUKOU Amadou	Membre	Jeunesse	M	Sototho	Cultivateur	1	
39	BARRY M.Benting	Membre	Aménagement	F	Bakidio to	Cultivatrice	1	

40	BALDE Abdoulaye	Membre	Aménagement	M	Lamel	Enseignant	1	
41	AIDARA Fatou	Membre	Coopération	F	Baghère	Commerçante	1	
42	MANE Niany	Membre	Aménagement	M	Kafoul	Tailleur	1	
43	MBALLO Yoro	Membre	Santé	M	Lamel	Cultivateur	2	
44	DIANE F.Marie	Membre	Finance	F	Franco unda	Cultivatrice	1	
45	LEPPEUR Alphousseyni	Membre	Domestique	M	Bakidio to	Agent	2	Première
46	KANDE Fanta	Membre	Jeunesse	M	Talicou rto	Cultivatrice	1	

5.3. *L'administration locale : la préfecture*

En tant que représentant de l'Etat, le sous-préfet exerce le contrôle de légalité. Tous les actes pris par le Conseil municipal sont transmis à l'autorité compétente pour une vérification de la conformité des procédures. Dans le cadre des projets et programmes, des conventions sont signées entre l'Etat et la Collectivité Locale de Baghère. Ces conventions précisent les modalités d'exécution des engagements souscrits par l'Etat du Sénégal vis à vis de la C et les engagements de celle-ci vis à vis de l'Etat pour une exécution correcte des opérations de développement.

5.4. *Le Centre d'Appui au Développement Local*

Le CADL est un acteur important du dispositif institutionnel mis en place en vue de favoriser la promotion socioéconomique des populations de l'arrondissement. Il est le principal service d'appui technique. Sa mission est, entre autres, de :

- fournir l'éclairage nécessaire au sous-préfet sur les dossiers techniques
 - assurer l'animation socioéconomique de la commune :
 - appuyer le conseil municipal et les populations dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement local.
- Le CADL est composé du chef du CADL, d'un agent forestier et d'un agent d'élevage. Cependant, l'insuffisance des moyens de travail ne lui permet pas d'assurer sa mission. Le chef CADL n'est pas assisté dans l'accomplissement de sa mission dans une si grande commune. Les tâches qui lui sont dévolues sont si importantes qu'elles ne peuvent pas être assurées par une seule personne malgré son engagement et sa détermination. La mission est d'autant plus difficile que, d'une part, l'arrondissement de Simbandi-Brassou est vaste (Commune de Baghère) et d'autre part, le CADL dispose comme moyen de locomotion une seule moto. En outre, le manque de matériel informatique empêche l'archivage correct des données quantitatives sur l'arrondissement.

5.5. La société civile

Elles sont de deux types : les GPF et les organisations dites traditionnelles. Le GPF est un type d'organisation assez répandu dans la Commune de Baghère. Ils se donnent comme objectif principal de promouvoir la situation socio-économique des femmes. Les GPF s'activent dans la production maraîchère, l'exploitation de moulin à mil et décortiqueuse à riz, l'exploitation de produits de cueillette, la riziculture, etc. Les GPF s'autofinancent avec les revenus tirés de leurs activités ou avec le crédit rotatif. Malgré leur dynamisme et leur esprit d'initiative, ils rencontrent d'énormes difficultés savoir :

- l'accès difficile au crédit ;
- le manque de formation ;
- le manque d'appui technique, etc.

Les GPF sont des organisations structurées avec un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière, de contrôleurs. L'on retiendra que les GPF contribuent fortement à la bonne marche socio-économique des villages. Elles regroupent généralement des femmes mariées, veuves et divorcées de chaque village. Le nombre de membres dépend de l'importance démographique du village. Il peut varier de quelques dizaines à plus d'une centaine. À côté des GPF, il existe dans chaque village une organisation féminine à caractère informelle. Ce sont généralement des « GIE » qui regroupent les femmes d'un village ou d'un quartier de village. Leurs principaux domaines d'activités sont l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat et le crédit revolving. Les problèmes de ces groupements restent en gros le manque de moyens matériels et financiers. À côté nous avons les ASC qui regroupent les mouvements de jeunes au niveau de la Commune. La plupart ne sont pas formalisées et affiliées au niveau de l'ODCAV.

À cela il faut ajouter les chefs traditionnels et religieux qui ont influencé importantes au sein de la population. Le caractère religieux de la Commune est symbolisé par le village de BAGHERE qui constitue un foyer religieux dans le département. Les « dahirs » sont les organisations religieuses les plus en vue dans la commune de Baghère. Ce sont des organisations « confrériques » musulmanes. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent des chants religieux et des « Gamous » à la gloire du prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui). C'est aussi des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre ses membres.

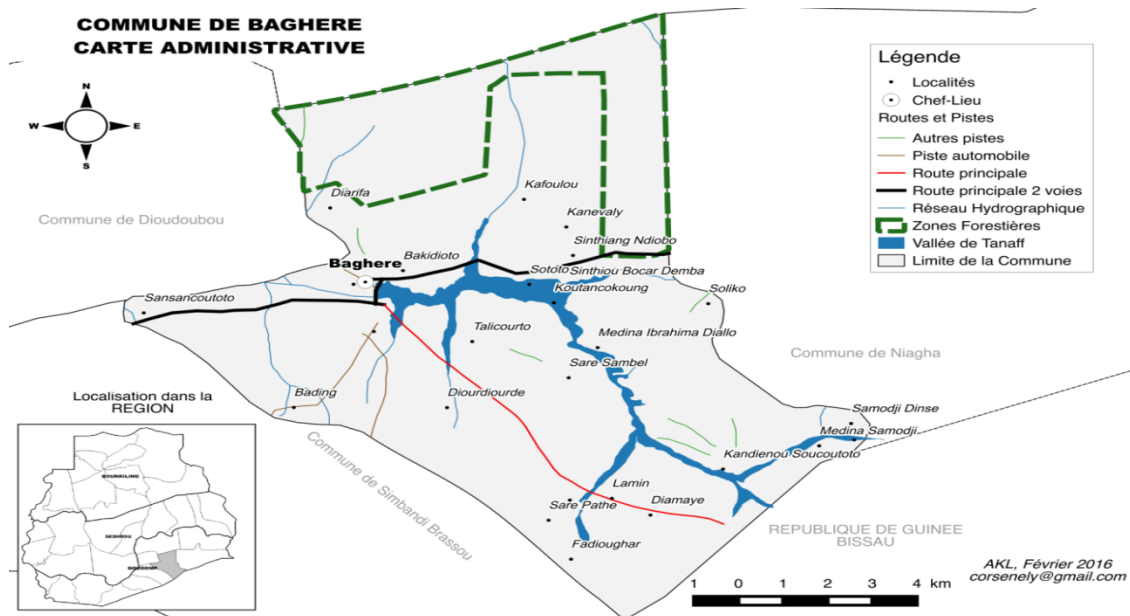
5.6. Les ONG et Projets

Les structures d'appui intervenant dans la commune sont généralement composées d'ONG et de projets de développement. On peut citer entre autres : Coopération chinoise, PADERCA, ANRAC, PROCAS, UNICEF, USAID, PERACOD, TOSTAN, PNDL, CRS, CARITAS, FNDL, ADF, PAM, FLDS, AJAC, AECID etc. Ces organisations d'appui au développement interviennent dans, presque, tous les domaines : agriculture, élevage, environnement, hydraulique, santé, éducation, renforcement de capacités, etc. Ayant comme objectif global l'amélioration des conditions de vie des populations, elles s'appuient souvent sur la démarche participative pour mettre en œuvre leurs programmes. La quasi-totalité de ces intervenants ont les mêmes centres d'intérêts et les mêmes cibles. Cependant, les actions de ces partenaires ne sont pas assez diffusées et méritent une mise en cohérence dans le cadre d'une intervention globale. L'enclavement de certaines localités est aussi un obstacle auquel ces organismes sont confrontés. Une synergie entre les acteurs ne manquerait pas de rendre leurs interventions plus efficaces.

V. TABLEAU SYNTHESE DIAGNOSTIC

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'école élémentaire - Existence de case de santé -Existence de cours d'eau - Existence d'une jeunesse - Existence de piste de production -Existence de rizière et de périmètre maraichères -Existence de bétail -Existence de zone de pisciculture - Présence massif forestier diversifié - Existence de produits commerciaux - Extension d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'abandon scolaire - Absence de prise en charge sanitaire - La non utilisation de l'eau - manque d'implication de la jeunesse - La non praticabilité des routes - le manque d'équipement et aménagement des rizières et des périmètres maraichers - Manque de rentabilité du bétail - absence de développement - le statut de foret classé de balmadou - Difficile accès au financement - Manque de moyens financière
Causes	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de CEM - Absence de poste de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de CEM

<ul style="list-style-type: none"> - Existence de salinisation - Absence de formalisation des associations des jeunes - La dégradation des pistes de productions - Absence de prise en charge sanitaire - Manque d'équipement - Absence de plan d'aménagement - La non installation des institutions financières - Absence de moyens de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de poste de santé - Construction de barrage anti-sel - Formalisation des associations des jeunes - Dragage des pistes de productions - Le renforcement des auxiliaires - Equipement des zones de piscicultures - Elaboration d'un plan d'aménagement forestier - Installation des institutions financières - L'appui de la SENELEC pour l'extension
--	--



La synthèse du diagnostic participatif de la commune de Baghere suscite certains enjeux de développement pouvant s'articuler en axes prioritaires. En effet, les infrastructures sociales de base de l'éducation, santé et l'hydraulique, malgré les fortes potentialités dont dispose la commune, se trouvent dans un état tel que l'offre public social est défectueux. Cette situation entraine entre autres, une déperdition scolaire et une faible couverture en infrastructures sanitaires et hydrauliques. Dans le diagnostic secteur productif notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche etc..., on note l'existence de grands atouts mais l'exploités et la valorisation sont à modernisés. Aussi, il n'existe pas d'approche filière pour une bonne valorisation de ces secteurs. L'équipement de ce secteur et les formations techniques des pratiquants peuvent valoriser ce secteur avec la mise en place d'unités de transformations et la création de marchés hebdomadaires.

Par ailleurs, le diagnostic à montre une faible présence de services publics communaux ou étatique. Aussi, les institutions financières sont inexistantes dans l'espace communal, les pistes de productions sont dégradées et l'énergie n'existe que dans 3 villages sur 23 villages. Cette situation ralentit toutes les bonnes initiatives dans la commune. Elle entraine surtout un enclavement de la zone de Kandiéounng avec une difficulté d'accès aux différents services. Alors que cette zone présente des atouts majeurs pour booster le développement économique de toute la commune tout en améliorant les recettes.

Ce développement du secteur de production de la commune doit être soutenu par l'axe 3 constitué des services à savoir les pistes de productions, l'énergie et les institutions financières.

En général ce diagnostic a pu ressortir les atouts, les faiblesses et surtout les pistes de solutions pour permettre aux autorités locales de les expérimenter pour assurer une prise en charge des préoccupations des populations. Ce développement peut être réalisé à travers une articulation de ces différents secteurs au tour des domaines de production à savoir l'agriculture, l'élevage et la pisciculture

VI.....L **ES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT**

Les axes prioritaires de la Commune de BAGHERE ont été ressortis à travers trois outils de planification à savoir le Plan d'Action Prioritaire (PAP), le Plan d'Investissement Local (PIL) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA).

Le Plan d'Action Prioritaire définit et organise les besoins exprimés par les populations durant les six années à venir en articulation avec le Plan Sénégal Emergent et les Objectifs du Développement Durable.

Le Plan d'investissement Local retrace les activités du PAP réalisables durant les trois années suivies du cout et des potentiels partenaires qui pourront appuyer la Commune à matérialiser les engagements.

Le Plan d'Investissement Annuel est un outil de planification qui permet de ressortir les besoins qui pourront être réalisés durant cette année.

VI.1. Le PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

Le Plan d'Action Prioritaire de la Commune de BAGHERE reflète les besoins des populations des locales. En effet les populations ont eu à exprimer leurs besoins au niveau de chaque village et au niveau des foras communautaires. Un travail de synthèse a été fait pour classer les besoins en trois axes :

Axe 1 : Les infrastructures qui mettent l'accent sur la dotation de la commune de fondement solide a travers le renforcement des infrastructures socio de base, les infrastructures de productions et les infrastructures de services

Axe 2 : Mise à niveau des acteurs de la Commune pour une bonne prise en charge des besoins des populations à travers les formations, le renforcement des outils de travaux et l'augmentation de personnel qualifiés dans tous les secteurs.

Axe 3 : La Consolidation des acquis de Commune à travers une bonne planification de toutes les actions, l'aménagement de l'espace et la mise en place d'un suivi-évaluation concerté des activités au niveau de la Collectivité locale.

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BAGHERE

AXE 1: DEVELOPPMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Cadre d'Orientation Stratégique	Objectifs Spécifiques	Actions retenues
<p>Promouvoir les infrastructures socio-base pour le bien-être des citoyens</p>	<p>Os:1 Mettre en place un dispositif d'infrastructures socio-base</p>	Construction de salle de classe
		Construction de bloc administratif
		clôture de d'école
		Construction et réhabilitation toilette
		Construction de magasin
		Construction d'un CEM
		Création de CEM et école
		Construction d'école coranique
		Construction école d'alphabétisation
		Equipement en table banc
		Equipement en matériel pédagogique
		Construction de poste de santé
		Equipement en ambulance de la commune
		construction de case de santé
		Construction de maternité
		clôture de case et de poste de santé
		construction de forage
construction de barrage		
réfection de forage		
construction de bassin de rétention		
construction de mini-forage et puits moderne		
construction de foyers des jeunes		

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BAGHERE

		clôture aire de jeu
		construction de centre socio-professionnel
		Construction de canaux d'évacuation d'eau
	Os:2 Mettre en place un dispositif d'infrastructure marchande	construction dépôt d'ordure
		Construction de magasin de stockage produit agricole
		Construction de barrage anti sel
		Construction unité de transformation produit agricole
		Equipement petit matériel agricole
		Equipement matériel lourd (tracteur)
		Clôture périmètre maraichers
		Aménagement des vallées agricoles
		Construction enclos
		construction unité de transformation laitière
		Réhabilitation marado zone de pêche
		construction de pisciculture
		construction de marché quotidien
	construction marché hebdomadaire	
	construction de magasin commercial	
	Construction unité de transformation forestière	
	Os:3 Mettre en place un dispositif d'infrastructure de	équipement matériel forestier

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BAGHERE

	<p>service</p>	<p>Construction de piste de production</p> <p>Dragage des pistes de production</p> <p>Extension de l'électricité</p> <p>installation des panneaux solaires</p> <p>installation antennes téléphonique</p> <p>installation de câbles informatique</p> <p>installation d'institution financière</p> <p>construction de salle informatique</p> <p>installation chambre de commerce</p> <p>installation de chambre de métiers</p> <p>équipement de l'hôtel communal</p> <p>Equipement en véhicule le conseil municipal</p>
<p>Axe 2: Promotion des activités d'animation des politiques publiques locales de consolidation</p>		
<p>Cadre d'Orientation Stratégique</p>	<p>Objectifs Spécifiques</p>	
<p>Mise en place de stratégies pour la construction d'infrastructures sociales</p>	<p>Os:1 Mettre à niveau les acteurs de la Commune</p>	<p>formation technique de commercialisation</p> <p>formation du conseil municipal</p> <p>formation sur des techniques de production</p> <p>Formation sur les techniques de transformation</p>

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BAGHERE

		formation des agents municipaux
		Formation sur NTIC
		Renforcement de capacité du personnel enseignant
	OS 2: Mener des actions d'encadrement des acteurs locaux	renforcement de capacité du personnel sanitaire
		Augmentation du personnel enseignant qualifié
		Augmentation du personnel sanitaire qualifié
		formalisation des GIE et ASC
		Affiliation des ASC et corps de métiers
		installation des comités de santé
		Mise en place des APE, du Gouvernement scolaire et CG
		Mise en place des comités de lutte de feux de brousse
		Mise en place des associations socio-professionnelles
		Mise en place des conseils de quartiers
		Mise en place des cadres de concertation
AXE 3: Consolidation des politiques publiques locales		
Cadre d'Orientation Stratégique	Objectifs Spécifiques	
	Os:1 Mettre en place des plans de développement	
		Elaboration d'un plan de communication

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BAGHERE

		Elaboration d'un plan de marketing territorial
		Elaboration d'un plan d'aménagement forestier
		Elaboration d'une politique culturelle
		Elaboration politique touristique
		Elaboration d'un plan d'aménagement local
		Elaboration d'un plan de lotissement local
		Elaboration d'un plan de développement communal
		Elaboration d'un plan de formation de la commune
	Os:3 Suivre et évaluer les politiques publiques locales	Signature de convention avec les autorités administratives
		recherche de partenariat technique
		recherche de partenariat du développement
		développement de la coopération décentralisée
		Mise en place du comité suivie du PDC
		Instauration du Budget participatif
Animation de la conférence d'harmonisation locale		

VI.2. Plan d'investissement Local (PIL)

Le Plan d'Investissements Local s'étale sur la période 2016-2018. Il est élaboré par le Conseil municipal de Baghère à partir du Programme d'Actions Prioritaires. Il constitue l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels. Il s'agit d'un Plan d'actions glissant de trois (03) ans qui fera l'objet d'une évaluation annuelle. Le PIL contient :

- Les projets d'investissement publics d'intérêt local dont la réalisation est programmée entre 2016 et 2018.
- La localisation du projet, le responsable de la mise en œuvre, le coût total comprenant le coût de l'appui à la réalisation, les partenaires techniques et financiers associés et le schéma annuel de financement

ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD Education de qualité							
OBJECTIF PSE Facilitation de l'accès aux services sociaux de base							
Objectif Intermédiaire PDC faciliter l'accès des élèves au niveau de l'éducation							
Appui communautaire à la construction de CEM	Elèves	baghere-kandiéoung	ETAT-PNDL	2			51 000 000
Clôture école	Elèves-enseignant	Kandiéoung-Sansancoto-sinthiouyero-sinthianNdiobo	Etat-PNDL	1	2	3	40 000 000
Construction de toilette	Elèves	Kandiéoung-SinthiangYero	Etat-PNDL	1	1		9 000 000
Construction point d'eau	Elèves	Kénéwal-KandiéouSoucototo-SinthiangNdiobo-Sansancoto-SinthiangYéro	AMA-ETAT	1	2	3	36 000 000
Réhabilitation toilette	Elèves	Kafoul-SinthiangNdiobo	Commune-	1	1		8 000 000
clôture de d'école	Elèves	Kolibantang-Macka-Sobaly-Médina D Sow-Yiricoumbato-Saré	Etat-PNDL	1	2	3	120 000 000
Construction d'école coranique	Talibés	Kandiéoung-Kénéwal	Minist Education-		1	1	14 000 000
Construction école d'alphabétisation	analphabètes	baghere-kandiéoung-Kénéwal	Minist Alpha	1	1	1	9 000 000
Equipement en table banc	Elèves	sinthiangNdiobo, KandiéouSoucototo	ETAT	50	60	80	4 750 000
Equipement en matériel pédagogique	Elèves	Ecoles de la commune	Commune-	8	8	8	3 500 000
Renforcement de capacité du personnel enseignant	Enseignants	Ecoles de la commune	IA-Commune	30	40	50	10 000 000

Augmentation du personnel enseignant qualifié	Enseignants	Kafoul-SinthiangNdiobo	IA-Commune	2	3	5	1 000 000
TOTAL SECTEUR EDUCATION							306 250 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD Bonne santé et bien être							
OBJECTIF PSE Facilitation de l'accès aux services sociaux de base							
Objectif Intermédiaire PDC Faciliter l'accès à la santé							
Construction de poste de santé	Malade		ETAT		1		21 500 00
Equipement en ambulance de la commune	Malade	Kandiéounoung-	ETAT	1			12 000 000
construction de case de santé	Malade	sinthiangNdiobo, Lamel	ETAT		1		22 000 000
Construction de maternité	Malade	Kandiéounoung-Baghere	ETAT	1	1		12 000 000
clôture de case et de poste de santé	Population	Kandiéounoung-Sansancoto	ETAT	1	1		30 000 000
renforcement de capacité du personnel sanitaire	Agent sanitaire	Kandiéounoung-Sansancoto	ETAT	1	1	1	3 000 000
Augmentation du personnel sanitaire qualifié	Agent sanitaire	Kandiéounoung-Sansancoto	ETAT	3	5	3	5 000 000
TOTAL SANTE							84 000 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL

				2016	2017	2018	
Objectif ODD	Eau propre et Assainissement						
OBJECTIF PSE Facilitation de l'accès aux services sociaux de base							
Objectif Intermédiaire PDC faciliter l'accès à l'eau potable des populations et du bétail							
construction de forage	Population	Kandiéounoung-Baghère	ETAT		1	1	200 000 000
Réhabilitation du barrage	Population	Sansancoto	Commune	1			14 000 000
construction de mini-forage et puits moderne	Population	23 villages	AMA	5	10	11	30 000 000
TOTAL HYDRAULIQUE							244 000 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD	Eau propre et Assainissement						
OBJECTIF PSE Facilitation de l'accès aux services sociaux de base							
Objectif Intermédiaire PDC							
Construction de canaux d'évacuation d'eau	Population	kandiéounoung-SaréSambelSaréSambel-KénéwalDiarifa-Baghère	ETAT	X	X		X
TOTAL HYGIENE ET ASSAINISSEMENT							
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							

OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
construction de foyers des jeunes	jeunes	Kandiéounoung-Sansancoto	Etat	1	1		23 000 000
Réglementation aire de jeu	jeunes			1	2	1	8 000 000
construction de centre socio-professionnel	jeunes	Kénéwal			1		65 000 000
formalisation des ASC	jeunes	23 ASC	Commune	23			2 000 000
Affiliation des ASC	Jeunes	24 ASC	Commune	23			540 000
TOTAL JEUNESSE,SPORT ET LOISIRS							98540000
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Mise en place d'une Coopérative	agriculteurs	BAGHERE	Commune	1			5 000 000
Equipement petit matériel agricole	agriculteurs	23 villages	Commune	X	x	x	3 000 000
Ferme agricole	jeunes	3 zones	ETAT	1	2	1	7 000 000
Clôturepérimètre maraichers	Maraichers	4 zones	ETAT	2	4	6	36 000 000
TOTAL AGRICULTURE							51000000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							

Objectif Intermédiaire PDC							
Mise en place de la coopérative	Eleveurs	Kénéwal	ETAT	1	2	1	8 000 000
construction unité de transformation laitière	Eleveurs	Kénéwal	Projets		1		17 000 000
TOTAL ELEVAGE							25000000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
Mise en place aquaculture		BAGHERE-BAKIDJOTO-TALICOURTO-KENEWAL	ETAT	X	x		10 000 000
TOTAL PECHE							10 000 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
équipement matériel forestier	Comité de lutte feux de brousse	SinthiangNdiobo	Commune	X	x	x	700 000
Mise en place des comités de lutte de feux de brousse	Populations	Kénéwal	Commune	X	x	x	540 000
TOTAL FORESTERIE							1 240 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET			TOTAL

				ANNUEL			
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
Extension courant électrique	Population communale	SansancotoSinthiangNdiobo-Kénéwal	ETAT	X	x	x	40 000 000
installation des panneaux solaires	Habitation lointaine	SaréSambel - Zone de Kandiéoung	ETAT-Projets	X	X	X	19 500 000
TOTAL ENERGIE							59 500 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
formation technique de commercialisation	Commerçant	BAGHERE	commune	X	x	x	2 000 000
Formation sur les techniques de transformation	Commerçant	BAGHERE	commune	X	x	x	2 000 000
formalisation des GIE	femmes	2 villages	commune-projet	X	x	x	2 000 000
Mise en place des associations socio-professionnelles	corps de métiers	23 villages	commune	X	x	x	5 000 000
TOTAL MICRO ENTREPRISE							11 000 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET			TOTAL

				ANNUEL			
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
Appui à la construction de culte religieux	populations	BAGHERE	ETAT Commune				
Organisation Journée culturelle	Acteurs culturels	Kandiéounoug	commune-Centre culturel régional Sédhiou	X	x		550 000
Organisation séance de lutte	populations	KénéwalLamel	Commune	X			350 000
intégration mosquée de BAGHERE au patrimoine de mondiale de l'Unesco	Acteurs Touristiques	BAGHERE	Commune-Acteurs touristique	X	x		1 000 000
TOTAL TOURISME-CULTUREL							1 900 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
construction de marché quotidien	Commerçants	KénéwalLamel	BCI	X	x		11 000 000
construction marché hebdomadaire	Commerçants	BaghereSansancoto	BCI	X	x		8 000 000
Affiliation chambre de commerce	Commerçants	BAGHERE	Commune	X			1 000 000
TOTAL COMMERCE							20 000 000

ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
Construction de piste de production	Populations	Diarifa-BAGHERE Kafoul- RN6 Kandiéounng-SaréSambel- Kénéwal	ETAT	X	x		250 000 000
Dragage des pistes de production	Populations	Diarifa-BAGHERE Kafoul- RN6 Kandiéounng-SaréSambel- Kénéwal	ETAT	X	x	x	250 000 000
Ponts	Populations	Kandiéounng- SaréSambelSansancoto-Baghere	ETAT		x	x	87 000 000
TOTAL TRANSPORT							587 000 000
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
installation antennes téléphonique profondeurs	populations	4 zones	SONATEL- ORANGE- TIGO- EXPRESSO	X	x	x	40 000 000
Mise en place de radio communautaire	populations	Kolibantang	commune		x	x	10 000 000
TOTAL TELECOMMUNICATION							50 000 000

ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
installation d'institution financière	populations	KENEWAL	CMS-UIMCEC-	X	x	x	Ff
TOTAL EPARGNE ET CREDIT							
ACTIONS	Cibles	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				2016	2017	2018	
Objectif ODD							
OBJECTIF PSE							
Objectif Intermédiaire PDC							
Elaboration d'un plan de développement communal	Populations	BAGHERE	PRODDEL-ARD-COMMUNE	X			
Elaboration d'un plan de formation de la commune	Conseil Municipal-populations	BAGHERE	Commune	X			2 000 000
équipement de l'hôtel communal	conseillers	BAGHERE	Commune	X			15 600 000
Equipement en véhicule le conseil municipal	Maire	BAGHERE	Commune		x		9 000 000
formation des agents municipaux	Agents municipaux	BAGHERE	Commune	X			600 000
Signature de convention avec les autorités administratives	Maire	BAGHERE	Commune	X			250 000
recherche de partenariat technique	partenaires techniques	BAGHERE	Commune	X			3 000 000

recherche de partenariat du développement	ONG-programme	BAGHERE	Commune	X			3 000 000
developpement de la coopération décentralisée	Commune extérieure	BAGHERE	Commune	X			1 000 000
Mise en place du comité suivie du PDC	Maire	BAGHERE	Commune	X			500 000
Instauration du Budget participatif	Populations	BAGHERE	Commune	X			2 000 000
Animation de la conférence d'harmonisation locale	Autorités administratives	BAGHERE	Commune	X			350 000
Elaboration d'un plan de marketing territorial	Maire	BAGHERE	Commune	X			1 500 000
Mise en place des conseils de quartiers	Maire-Chefs de village	BAGHERE	Commune	X			1 500 000
TOTAL COOPERATION DECENTRALISEE							40 300 000
TOTAL GENERAL							1 002 730 000

VI.3. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE BAGHERE ANNUEL 2016 (PIA Baghère 2016)

Le Plan Annuel d'investissement(PAI) dure pour une année et concerne tous les projets prioritaires. Ces projets concernent ceux dont le financement est déjà acquis ou en voie de l'être par un partenaire ou simplement par la collectivité etc. Toute action qui ne sera pas réalisée au cours de l'année 2016 sera reversée dans le PAI de 2017.

Le financement du PAI sera réparti entre la commune, la population et les partenaires qui seront à rechercher. Le conseil municipal et la population auront en charge un % du budget total des investissements prévus (soit respectivement 10 % pour le conseil et 6 % pour la population). Cet apport pourra se faire soit en nature soit en espèce, en rapport avec le partenaire ou le principal bailleur du microprojet.

Le Plan Annuel d'Investissements (PAI) pour l'année 2016 élaboré par le Conseil à partir du Plan d'Investissements Local est l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels.

Le PAI contient :

- Les projets d'investissement publics d'intérêt local dont la réalisation est programmée en 2016.
- Le coût de l'investissement et le schéma de financement.

L'exécution du PAI est articulée autour des objectifs priorités par les conseillers municipaux eux-mêmes.

❖ Tableau PIA 2016

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE S	Nbr e	TOTAL
Objectif Intermédiaire PDC				
EDUCATION	Construction de salle de classe	Etat-PNDL	17	13600000
	Construction de toilette	Etat-PNDL	1	1500000
	Réhabilitation toilette	Commune-	2	6000000
	clôture de d'école	Etat-PNDL	1	6000000
	Construction	Minist Alpha	1	7000000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	école d'alphabétisation			
	Equipement en table banc	ETAT	40	20000000
	Equipement en matériel pédagogique	Commune-	8	7200000
	Renforcement de capacité du personnel enseignant	IA-Commune	20	10000000
	Augmentation du personnel enseignant qualifié	IA-Commune	3	6000000
Sous Total Education				131300000
Objectif Intermédiaire PDC				
	Equipement en ambulance de la commune	ETAT	1	5000000
	Construction de maternité	ETAT	1	20000000
	clôture de case et de poste de santé	ETAT	1	13000000
	renforcement de capacité du personnel sanitaire	ETAT	1	3000000
	Augmentation du personnel sanitaire qualifié	ETAT	3	5000000
Sous Total SANTE				46000000
Objectif Intermédiaire PDC				
	équipement matériel	Commune	7	700000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	forestier			
	Mise en place des comités de lutte de feux de brousse	Commune	7	500000
	Elaboration d'un plan d'aménagement forestier	Commune	1	500000
Sous Total E/GRN				1700000
Objectif Intermédiaire PDC				
	Réhabilitation du barrage	Commune	1	4000000
	Réhabilitation du forage	ETAT	1	15000000
	construction de mini-forage et puits moderne	AMA	5	7000000
Sous Total				26000000
Objectif Intermédiaire PDC				
AGRICULTURE	Réglementation aire de jeu		1	6000000
	formalisation des ASC	Commune	14	2000000
	organisation coupe du Maire	Commune	0	500000
	Affiliation des ASC	Commune	14	100000
Sous Total				8600000
Objectif Intermédiaire PDC				
ELEVAGE	Construction enclos	Macka-Sobaly-Bantandiang-Kolibantang	1	1500000
	Marquage des animaux	26 villages	0	1300000
	Construction de	26 villages	4	1300000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	poulaillers			
	Mise en place zone de pisciculture	13 sites	2	400000
Sous Total				4500000
Objectif Intermédiaire PDC				
	Equipement de matériel de pêche	Zones de pêches	X	1000000
sous Total				1000000
Objectif Intermédiaire PDC				
ENERGIE	Electrification de la Commune	Commune	x	15000000
	installation des panneaux solaires	Villages lointaines	X	5000000
Sous Total				20000000
Objectif Intermédiaire PDC				
MICRO ENTREPRISE	formation technique de commercialisation	kolibantang	x	2000000
	Formation sur les techniques de transformation	kolibantang	x	2000000
	formalisation des GIE	26 villages	x	2000000
	Mise en place des associations socio-professionnelles	26 villages	x	150000
Sous Total				6150000
Objectif Intermédiaire PDC				
TOURISME-CULTURE	Elaboration d'une politique culturelle	Kolibantang	x	4500000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	Elaboration politique touristique	Kolibantang	x	1500000
Sous Total				6000000
Objectif Intermédiaire PDC				
COMMERCE	construction de marché quotidien	Macka	x	15000000
	construction marché hebdomadaire	Macka	x	12000000
	construction de magasin commercial	Macka	x	14500000
	Affiliation chambre de commerce	4 zones	x	
Sous Total				41500000
Objectif Intermédiaire PDC				
TRANSPORT	Construction de piste de production	Macka-Yiricoumbato	x	280000000
	Dragage des pistes de production	Kolibantang-Karcia / Moyafara-Sinthian Samba/ Kolibantang-Diannah	x	450000000
Sous Total				730000000
Objectif Intermédiaire PDC				
	installation de câbles informatique	Communes	x	500000
	Elaboration d'un plan de communication	Kolibantang	x	450000
	Elaboration d'un plan de communication	Kolibantang	x	450000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	Formation sur NTIC	Kolibantang	x	500000
Sous Total				1900000
Objectif Intermédiaire PDC				
COOPERATION DECENTRALISEE	Elaboration d'un plan de developpement communal	Kolibantang	x	500000
	Elaboration d'un plan de formation de la commune	Kolibantang	x	500000
	équipement de l'hôtel communal	Kolibantang	x	50000000
	formation des agents municipaux	Kolibantang	x	2000000
	Signature de convention avec les autorités administratives	Kolibantang	x	
	recherche de partenariat technique	Kolibantang	x	
	recherche de partenariat du developpement	Kolibantang	x	
	developpement de la coopération décentralisée	Kolibantang	x	
	Mise en place du comité suivie du PDC	Kolibantang	x	350000
	Instauration du Budget participatif	Kolibantang	x	2000000

SECTEURS	ACTIONS	PARTENAIRE	Nbr	TOTAL
	Animation de la conférence d'harmonisation locale	Kolibantang	x	500000
	Elaboration d'un plan de marketing territorial	Kolibantang	x	
	Mise en place des conseils de quartiers	Kolibantang	x	
Sous Total				55850000

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURE D'ACCOMPAGNEMENT

La mise en œuvre PDC de BAGHERE nécessite une appropriation du document par le Conseil municipal et un partage au sein de la population pour une meilleure compréhension. Ainsi l'agit de rassembler l'énergie de toute la population de la Commune pour une meilleure vulgarisation. Cette étape est importante pour faciliter la mise en œuvre des activités programmées. Ces séances de partage permettront de mobiliser la population pour l'atteinte des objectifs. Ainsi chaque citoyen sera investi de la mission de plaider au près des partenaires des besoins de la commune.

Ainsi l'équipe municipale doit entamer des séances de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers au niveau local et national. Sur ce point la Commune pourra s'appuyer sur l'ARD de Sédhiou pour une bonne orientation. En plus la Coopération décentralisée qui constitue un outil de mobilisation des fonds doit être exploré par la Commune. Sur ce point elle pourra compter sur la diaspora vivant à l'extérieur pour dénicher des opportunités. Cette mobilisation financière doit être encouragée au niveau communal à travers le paiement du minimum fiscal et les taxes.

Cette mobilisation financière doit être suivie par la mise d'une équipe technique pour une bonne exécution des activités. Cela nécessite un renforcement de capacité des acteurs et leurs responsabilisations dans la réalisation des activités.

Ainsi pour une bonne mise de ces activités la commune de BAGHERE doit être accompagnée par la mise à niveau des agents techniques, des commissions et des conseillers. Cela nécessite un renforcement de capacité et une année de d'encadrement pour une bonne maîtrise. A cela l'obtention d'un plan de communication et d'un plan de marketing aidera la Commune de mieux mettre œuvre les potentialités et les opportunités de la Commune.

VIII. MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION

Le mécanisme de suivi-évaluation est une phase importante pour atteindre les objectifs du Plan de Développement Communal. En effet un suivi-évaluation sera fait au niveau des commissions autour du Maire pour analyser la réalisation des activités secteur par secteur. C'est un suivi important qui permettra de manière périodique de voir le niveau de déroulement des activités du PDC.

Au delà de cette approche, il sera important de faire un suivi autour du cadre de concertation de la Commune qui regroupe tous les acteurs intervenants de la Commune. Cela va permettre de créer une complémentarité d'idée pour la matérialisation des activités. Ainsi le PDC doit constituer le cadre d'intervention des différents acteurs.

Au delà de cette démarche, il peut y avoir un suivi au niveau de l'arrondissement, du département et de la région des PDCs. Cela va permettre d'analyser la réalisation des plans

selon les zones. En plus, cette approche va permettre un échange d'expérience, de carnet d'adresse entre les différentes autorités municipales.

Ainsi le comité de suivi des conférences d'harmonisation doit être un mécanisme de contrôle des différents PDC pour voir le niveau d'exécution afin d'apporter des orientations sur les modes d'interventions des partenaires dans les différentes commune de la région.

Conclusion

Le Plan de Développement Communal de la Commune de BAGHERE 2016-2021 constitue un document de présentation de la commune, d'exposition des potentialités et des besoins de la population structurés autour d'une vision de l'autorité municipale à fin d'assurer le développement de la localité.

Ce document élaboré par la Commune avec l'appui des facilitateurs de l'ARD de Sédhiou et du PRODDEL est un levier pour chercher des partenaires et dont la valeur reposera sur la capacité de l'équipe municipale à l'explorer et son dynamise à le réaliser pour le bien être des populations locales.

ANNEXES :

ANNEXE 1 : DONNEES ZONES

ANNEXE 2 : EXPRESSIONS BESOINS ZONES

ANNEXE 1 : DONNEES ZONES

TOTAL GENERAL ZONE DE KANDIENOUNG

Nombre de village : 09 villages

- 1- Kandiénoung
- 2- KandiénoungSoucoutoto 2
- 3- Diamaye
- 4- Lamel
- 5- Fadiougar
- 6- Saré Pathé
- 7- Froncounda
- 8- Samodji Dansé
- 9- Samodji Moussa

Nombre de population : **5296**

Nombre de concession : **167**

Nombre de ménage : **260**

EDUCATION :

Nombre de classes pédagogiques : **28**

Nombre de classes construites : **14**

Nombre de classes avec abris provisoires : **14**

SANTE :

Nombre de poste de santé : **00**

Nombre de case de santé : **01**

Maternité : **01**

Nombre de sage-femme : **01**

Nombre de relais : **02**

Nombre de matrone : **01**

Nombre d'ASC : **01**

BOUTIQUE :

Nombre de boutique : 11 ; Fonction : 07

Nombre de Souks : 11 ; Fonction : 00

Nombre de magasins : 01

ARTISANALES :

Nombre d'ateliers de couture : 08 ; Fonction : 07

Nombre de menuiserie de bois : 04 ; Fonction : 04

Nombre de boulangerie traditionnel : 14 ; Fonction : 13

BETAIL:GROSPETIT BETAIL:

Bovin : **479** Ovin : **730**

Equin : **00** Caprin : **590**

Asin : **150** Autres : **1300**

TOTAL: 629 gros bétail TOTAL : 2620 petits bétails

ASC : **09**

GPF : **30**

Forage : **00**

• **TOTAL GENERAL ZONE KENEWAL**

- Nombre de village : 07 villages

- 1) kénéwal
- 2) saréSambel
- 3) sinthiangndiobo
- 4) Sototo
- 5) Médina ibr Diallo
- 6) sinthiangBocar
- 7) solico

-

- 8) Nombre de population : 2559
- 9) Nombre de concession : 111
- 10) Nombre de ménage : 163

• **EDUCATION**

- 11) Nombre de classe pédagogique : 9
- 12) Nombre de classe construit : 10
- 13) Nombre classe abris provisoire : 02

SANTE

- 14) Nombre de poste de santé ou case de santé : 01
- 15) Nombre de sage-femme : 00
- 16) Nombre de relai : 04
- 17) Nombre de matrone : 01
- 18) Nombre d'ASC : 04

BOUTIQUE

- 19) Nombre de boutique : 05 ; fonction : 05
- 20) Nombre de souks : 06 ; fonction : 16
- 21) Nombre de magasins : 00

ARTISANALES

- 22) Nombres d'atelier de couture : 01, fonction : 01
- 23) Nombre de menuiserie en bois ou scierie : 00
- 24) Nombre de boulangeries traditionnel : 03 ; fonction : 03

BETAAIL

GROS BETAAIL PETIT BETAAIL

Bovin : 968

Equin : 55

Asin : 02

Ovin : 500

Caprin : 600

Autres : 1260

TOTAL : 1025 gros betails	TOTAL : 2360 petits betails
---------------------------	-----------------------------

ASC 7

GPF 14

TOTAL GENERAL ZONE DE BAGHERE

1) Nombre de village : 07 villages

-Baghère

Diouf

Sensencoutoto

Bakidioto

Kafoul

Talicouto (s

diourdjourdé

2) Nombre de population : 7297

3) Nombre de concession : 324

4) Nombre de ménage : 372

EDUCATION

5) Nombre de classe pédagogique : 27

6) Nombre de classe construit : 19

7) Nombre classe abris provisoire : 9

SANTE

8) nombre de poste de santé : 00 ; ou case de santé : 01

9) nombre de sage femme : 00

10) nombre de relai : 7

11) nombre de matrone : 01

12) nombre d'ASC : 01

BOUTIQUE

13) nombre de boutique : 15, fonction 10

14) nombre de souks : 40 ; fonction : 00

15) nombre de magasins : 00

ARTISANALES

16) nombre d'atelier de couture : 07, fonction : 07

17) nombre de menuiserie bois : 06, fonction : 04

18) nombre de boulangeries traditionnel : 10 ; fonction 03

BETAIL

GROS BETAIL

Bovin : 1134

Cheval : 144

Anes : 210

TOTAL : 1448 gros bétail

ASC 7

PETIT BETAIL

Chèvres : 537

Moutons : 746

autres : 1600

TOTAL : 2883 petits bétails

GIE

35

ANNEXE 2 : EXPRESSIONS DES BESOINS DES ZONES

Zone de kénéwal

SECTEUR	BESOINS	LOCALITE
EDUCATION	<p>MATERIELLE DIDACTYQUE et pédagogique Construction de la toilette</p> <p>Augmentation des enseignants Construction de la case des toutes petites constructions de salle de classe Construction du CEM Clôture é équipement des écoles</p> <p>Local Equipped écolecoranique Alphabétisationlocal – équipement des enseignant Construction de la salle de la classeclôture, table banc Puits électrification</p>	
Santé	<p>Création et constructionde la case de la santé Equipped de la case de santé Anto – évacuation Formation des ASC</p>	
Agriculture	<p>Tracteur intrants (engraissemence Herbicide Diésélisation(traitement insecte) Petite matérielle, clôturepérimètre, maraicher, matériellearrosoirs, pompe panneausolaire, magasin de stockage, formation pour la transformation des produites Ensablement</p>	
Elevage	<p>Vaccination des bétail Dotation de moyen à l'auxiliaire Agricultures Abrevoire Reforcement de la sécurisation</p>	

Transport et commerce	<p>Axe : saresambel – kandienou Samodji Axe : saresambel – sarebounama Axe : saresambel talicourtoto - Tanaff Axe : kénéwal – saresambel – kandienou Pont : sarebounama – saresambel Pont : nioro – sambel Pont : talicourtoto – sototo</p>	
Commerce	<p>Marcher hebdomadaire Accée au crédit Magasine de stockage Renforcement des capacités</p>	
Environnement	<p>Dotation des matérielle Foret aménagé</p>	
Hydraulique	<p>Barrage eau potable Forage Puits modernes</p>	
Pêche	<p>Marado (réhabiliter) Pisciculture</p>	
Culture	<p>Cadre de dialogue Puits omartallsinthiangndiobo Baghere kandiéno kansala- bourbon-sakalankolon patrimoine culturelle</p>	
Jeunesses	<p>Foyer des jeunes Aire de jeu Demande de zone affiliation Clôture zone de kénéwal Reconnaissance juridique Accès des jeunes au micro- projet Sensibilisation Formation c</p>	

secteur	Besoins	Localité
EDUCATION	Construction de la salle des classe Construction des toilettes Clôturesde l'école élémentaire	Fadioughar
	Augmentation de la personne enseignant Construction de la salle de classe	Kandiéno Soucototo
	Forage d'un puits Clôture de l'école	Lamel
	Cantine scolaire	Diamaye
	ClôtureD'école Forage d'un puits	Francouda
	Construction de la salle des classe Construction des toilettes Clôturesde l'école élémentaire	Kandiéno Soucototo
	Augmentation de la personne enseignant Construction de la salle de classe Demande d'un CEM Réparation de la pompe Enseignant arabe pris en charge par la population	
	Construction de la salle des classe Construction des toilettes Construction de la salle des classe Construction des toilettes D'enseignant	Samodji mansa
	Equipement d'unesalle de classe Finition Table banc	
	Equipement d'unesalle de classe Fonctionnement des cours d'alphabétisation Construction des salles des classe	francouda

santé	<p>Un poste de santé Personne qualifié Une sange femme</p> <p>Equipement de la case de sante lit d'accouchement réfection la case Matrone Formation des agents de santé communautaire(ASC) moyen de déplacement création de case sante création de case de santé</p>	<p>Dans la zone de kandié nou</p> <p>Kandié nou Soucototo</p> <p>Lamel francouda</p>
Agriculture	Retard de la mise en place de l'entrant agricole	
Maraichage	<p>Clôtures du périmètre maraicher L'eau Clôture de périmètre Eau Clôture Engrais Semence</p> <p>Finition du château</p> <p>Construction en GPF</p> <p>L'obtention d'un jardin Fonçage d'un puits</p>	<p>Kandié nou Soucototo et soucototop</p> <p>Fadioughar</p> <p>Francoud</p> <p>Samodji mansa</p>
Elevage	<p>Calcination du bétail Personne vétérinaire Vol de bétail Formation de l'éleveur Bassin de rétention d'eau</p>	Dans la zone de kandié nou
Transport routier	<p>Tronçon tanaff – kandié nou - samodji - vessenko Tronçon fadioughar – francouda Un pont entre kandié nou 2 - lamel Diamaye – kandié nou – salico – santandiang LamelKandié nou 2 - sarébounama – kénéwal Francounda-saresambel-Kenewal Samodji mansa-Samodji dansa</p>	Dans la zone de kandié nou

Commerce	Création d'un marché hebdomadaire Accée au financement Magasins de stockage Libre circulation des biens et de la personne	Diamaye
environnement	installation de comité de vigilance Protection du foret Lutte contre la délivrance illégale coup	Zone de kandié nou

Zone BAGHERE

EDUCATION	Clôture – construction du bureau, de magasin, de salle d'information, point d'eau, électrification, équipement de table banc, matérielle didactyle	Baghère
	Construction et ré habitation de salle de classe équipement, table banc, matérielle informatique Bureau et magasin habitation des puits, électricité, ré habitation de latrine	Bakidioto
	Construction de salle de classe, de bureau, électrification, salle informatique Construction et ré habitation de salle de classe équipement, table banc, matérielle informatique Bureau et magasin habitation des puits, électricité, ré habitation	diarifa

	Construction de salle de classe , augmentation d'enseignant , des tables banc , clôture réparation de la pompe du puits matérielle didactique ,informatique habitation de latrine , réfection de tableau	Sansancototo
Dahira	Construction d'école coranique	Bagére
Dahira	Construction et ré habitation de salle de classe	Bakidioto
Ecole arabe	Locale équipement	Diarifa
Ecole arabe	Locale équipement	Kafoul
Cole arabe	Locale équipement	Sansancototo
Alphabétisation	Construction de salle de classe équipement matérielle d'arabe et électrification	Baghére Bakidioto
CEM	Construction de salle de classe équipement matérielle d'arabe et électrification	Bagére
	Case de tout petit (kandiéno)	

santé	Clôture extension de la salle de matériel équipement électrification, capacité des agents de santé (ASC) point d'eau moderne la case (matrone) Construction de poste de santé Reconnaissance de poste de santé	
Agriculture	Accès au matériel agricole Disponibilité rapide des entrent aménagement, magasin, stockage Aménagement et périmètre maraicher, matériel maraichage Les périmètres maraichers, point d'eau unité de transformation matérielle de conservation, pompe solaire et système goutte à goutte	Zone Baghére
élevage	Construction d'enclos, insémination artificielle Formation auxiliaire Création des magasins Vent des produites Identification des animaux Unité de transformation des produites l' laitier Forme agro-pastorale Bio gaze	Zone Baghére
Environnement	Renforcement de la capacitéducomité de vigilance Dotation des matérielle de lutte contre feux de brosse Vélarisation du plan d'aménagement de balmadou	Zone Baghére

Transformation et commerce	Axe : kafoul- bakidioto Axe : dirifa – baghére Axe : diarifa – kafoul Axe : sansancototo - baghére Axe : kafoul – kénéwal Pont kafoul – sinthiang - kafoul Pont sansancototo - baghére Marché quotidien Magasin	Zone Baghére
Infrastructure marchande	3 antennes (orange kandiéno, tigobaghére, expresso kandiéno) Francounda(sable) Diamaye (sable-cailloux) Kandiéno (sable-cailloux) Scierie (kénéwal)	Zone Baghére